

Devenir des anciens Chargés de recherches financés par le F.R.S.-FNRS

(GÉNÉRATIONS 2018 ET 2019)

DEVENIR DES ANCIENS CHARGÉS DE RECHERCHES FINANCÉS PAR LE F.R.S.-FNRS (GÉNÉRATIONS 2018 ET 2019)

Juin 2022

Le Fonds de la Recherche Scientifique - FNRS a réalisé au cours des deux dernières années une **enquête** auprès des mandataires ayant bénéficié d'un mandat de **Chargés de recherches** (CR) au cours des dernières années.

Le mandat de Chargés de recherches, instrument principal de financement postdoctoral du F.R.S.-FNRS, est d'une durée de 3 ans, que les bénéficiaires peuvent étaler sur une durée de maximum 6 années afin d'effectuer un séjour postdoctoral hors de la Fédération Wallonie-Bruxelles. Une centaine de mandats de Chargés de recherches sont octroyés chaque année au cours de l'appel annuel Bourses & Mandats.

L'enquête a été réalisée au cours des mois de décembre 2019 à février 2020 (pour la **première série** d'envoi de questionnaires) et de novembre 2020 à janvier 2021 (pour la **seconde série**). Les anciens Chargés de recherches ayant été sollicités sont ceux dont le mandat s'est achevé ou était supposé s'achever en septembre 2018 (pour la première série ; « **génération 2018** ») et en septembre 2019 (pour la seconde ; « **génération 2019** »), en ce compris ceux pour qui le financement a été légèrement prolongé pour raisons diverses, tel qu'un congé maternité, congé parental, ou à l'inverse écourté.

L'objectif de cette enquête était d'avoir un aperçu du devenir de ces anciens mandataires. L'ensemble des **152** anciens mandataires concernés a été sollicité par courriel pour répondre à l'enquête en ligne. Le formulaire a été conçu pour être **rapide** à remplir (moins de 10 minutes). Plusieurs rappels ciblés ainsi que des rappels aux promoteurs concernés ont été envoyés aux personnes qui n'avaient pas encore répondu à l'enquête, de manière à maximiser les taux de réponse. Le questionnaire était disponible, au gré du répondant, en anglais ou en français. Les données récoltées dans ce cadre ont été pseudonymisées à des fins de stockage et d'analyse et tous les répondants ont été informés de leurs droits relatifs à leurs données à caractère personnel et de leur droit de retrait.

Les résultats de cette enquête sont présentés de manière synthétique au sein de ce rapport. Seules les réponses complètes ont été prises en compte au sein des calculs présentés. Les réponses des générations 2018 et 2019 ont été combinées afin d'avoir un échantillon plus représentatif.

L'enquête en ligne a été réalisée via Alchemer (*Louisville, Colorado, USA*). Les résultats de l'enquête ont été analysés à l'aide du logiciel d'analyse statistique R (R Core Team (2021)¹). Les statistiques présentées sont principalement descriptives, dans la mesure où l'étendue limitée de la population étudiée ne permettait pas toujours de réaliser des analyses statistiques inférentielles sur les données récoltées. Lorsque cela était estimé pertinent, des tests de χ^2 ont été réalisés afin de comparer deux groupes.

¹ R: A language and environment for statistical computing. R Foundation for Statistical Computing, Vienna, Austria. URL <https://www.R-project.org/>.

GLOSSAIRE

- **CR** : Chargé de recherches
- **SEN** : Sciences Exactes et Naturelles
- **SHS** : Sciences Humaines et Sociales
- **SVS** : Sciences de la Vie et de la Santé
- **Génération 2018** : Postdoctorants financés par un mandat de Chargé de recherches et dont le financement auprès du F.R.S.-FNRS s'est achevé ou était censé s'achever en septembre 2018
- **Génération 2019** : Postdoctorants financés par un mandat de Chargé de recherches et dont le financement auprès du F.R.S.-FNRS s'est achevé ou était censé s'achever en septembre 2019

PRINCIPAUX ENSEIGNEMENTS

Au niveau du taux de réponse et des caractéristiques des répondants (pages 6-8) :

- **90,1%** (137/152) des anciens Chargés de recherches sondés ont répondu à l'enquête.
- Parmi les **137** anciens Chargés de recherches ayant répondu à l'enquête, **54,7%** sont des hommes, **46,7%** sont issus des Sciences Humaines et Sociales, et **52,6%** ont obtenu leur diplôme de docteur à thèse en Belgique. En moyenne, **7,2 +/- 1,6** années se sont écoulées entre la défense de thèse de doctorat des répondants et le moment de l'enquête.

Au niveau du déroulement du mandat (pages 9-13, encadré 1) :

La proportion de répondants à avoir obtenu le mandat de Chargé de recherches dès la première tentative a fortement diminué depuis la génération 2013 d'anciens CR, et est plus faible en SHS qu'en SVS et qu'en SEN.

Parmi les anciens CR ayant répondu à l'enquête, on relève différents types de parcours :

- **27,7%** (38/137) ont interrompu de manière prématurée leur mandat, la plupart car ils ont accepté une offre d'emploi dans le milieu académique qu'ils ont jugé plus intéressante.
- **31,4%** (43/137) ont bénéficié d'une interruption temporaire afin d'effectuer un postdoctorat en dehors de la Fédération Wallonie-Bruxelles (les anciens CR ayant obtenu leur diplôme de docteur à thèse en Belgique étaient plus nombreux que ceux l'ayant obtenu à l'étranger à en avoir bénéficié).
- **13,9%** (19/137) ont à la fois bénéficié d'une interruption temporaire afin d'effectuer un séjour postdoctoral en dehors de la Fédération Wallonie-Bruxelles et ont interrompu de manière prématurée leur mandat.
- **54,7%** (75/137) ont effectué la durée totale du mandat, soit 3 années consécutives, sans interruption temporaire afin d'effectuer un séjour postdoctoral à l'étranger.

Au niveau de l'insertion professionnelle des anciens Chargés de recherches (pages 15-19, encadré 2) :

- Un peu plus d'un an après l'arrêt (effectif ou présumé) du mandat, le taux d'emploi des anciens CR est de **96,3%**. Au vu des dernières enquêtes effectuées, le taux d'anciens CR déclarant être sans emploi a diminué ces dernières années.
- Les anciens CR ayant répondu à l'enquête disposent pour **48,2%** d'entre eux d'un contrat à durée déterminée, pour **44,5%** d'un contrat à durée indéterminée, et **3,6%** sont indépendants ou entrepreneurs. La proportion de ceux ayant un contrat à durée indéterminée est plus importante chez les anciens CR travaillant en dehors du secteur universitaire.
- Hormis les **3,6%** étant en recherche d'emploi au moment de l'enquête, l'insertion professionnelle des anciens CR suite à la fin du mandat est rapide : **71,2%** des anciens CR avaient déjà un contrat avant la fin de leur mandat, et **13,6%** ont retrouvé un travail en moins de trois mois. Toutefois, le temps de recherche d'emploi est plus long pour les anciens CR ayant quitté le milieu académique, ce qui suggère une insertion professionnelle plus difficile pour ces derniers.
- **70,5%** des anciens CR ayant une occupation professionnelle au moment de l'enquête ont déclaré que le fait d'avoir bénéficié d'un mandat de Chargé de recherches du F.R.S.-FNRS les a aidés à trouver un nouvel emploi.

Au niveau de l'occupation actuelle des anciens Chargés de recherches (pages 21-31, encadré 3) :

- La très large majorité (**83,3%**) des anciens CR ayant une occupation professionnelle au moment de l'enquête travaille toujours dans le secteur des universités un an après la fin (effective ou présumée) du mandat.

- Pour les anciens CR ayant quitté le secteur des universités, les raisons principales les ayant décidés à interrompre leur carrière académique sont l'absence de perspectives d'emploi et le fait que les carrières académiques sont trop contraignantes (mobilité, ...). Toutefois, près de la moitié de ceux qui ont quitté le secteur académique continue à avoir une activité de recherche scientifique dans le cadre de leur emploi actuel.
- **53,0%** des anciens CR travaillaient en Belgique au moment de l'enquête, et les anciens CR ayant obtenu leur diplôme de docteur à thèse à l'étranger sont largement plus nombreux à travailler à l'étranger (**62,5%**) que ceux l'ayant obtenu en Belgique (**30,6%**). Parmi ceux qui travaillent à l'étranger et qui avaient obtenu leur diplôme de docteur à thèse à l'étranger, **55,0%** travaillent dans le pays dans lequel ils ont obtenu leur thèse de doctorat. De même, parmi ceux qui travaillent actuellement en Belgique, la majorité a obtenu sa thèse de doctorat en Belgique.
- **87,8%** des anciens CR se sont déclarés satisfaits du contenu de leur fonction actuelle, et **72,0%** satisfaits de leur salaire.

Au niveau de la mobilité (pages 31-33, encadré 4) :

- La quasi-totalité (**84,7%**) des anciens CR a indiqué s'être déjà trouvé dans une situation de mobilité internationale (définie comme un séjour de plus de trois mois à l'étranger) au cours de leur carrière scientifique. La moitié d'entre eux (**50%**) est restée plus de 2 ans à l'étranger en situation de mobilité internationale, **24,1%** de 13 à 24 mois, et **25,8%** moins d'un an.
- La mobilité s'est déroulée, en tout ou en partie, dans le cadre du mandat de Chargé de recherches pour un peu moins de la moitié des répondants (**45,7%**). Parmi ceux ayant eu une expérience de mobilité internationale pendant le mandat CR, **54,7%** ont bénéficié des instruments de mobilité du F.R.S.-FNRS.
- La quasi-totalité (**91,4%**) des anciens CR s'étant trouvés en situation de mobilité internationale a déclaré que cette expérience a été positive, principalement en raison de l'acquisition de compétences utiles.

Au niveau du mentorat et de l'intérêt pour un réseau Alumni F.R.S.-FNRS (pages 35-37, encadré 5) :

- Plus de deux anciens CR sur trois ont déclaré qu'ils auraient trouvé utile de participer à un programme de mentorat, et pour **42,1%** d'entre eux durant le doctorat et le postdoctorat.
- Parmi les répondants de la génération 2019, **46,0%** étaient intéressés de devenir mentor pour un ou plusieurs jeunes chercheurs, et **34,9%** de faire partie d'un réseau Alumni F.R.S.-FNRS (cette question n'était pas posée à la génération 2018).

Enfin, il était possible pour les répondants de laisser un commentaire libre en fin de questionnaire. 38 d'entre eux (**27,7%**) ont utilisé cette possibilité et ont laissé un commentaire. Parmi ceux-ci, et outre les remerciements adressés au F.R.S.-FNRS, on retrouve beaucoup de commentaires ayant trait au **manque de postes permanents** et à la **précarité** des chercheurs.

TABLE DES MATIERES

1. Taux de réponse & caractéristiques des répondants.....	6
2. Mandat de Chargé de recherches.....	9
Obtention du mandat de Chargé de recherches	9
Durée du mandat de Chargé de recherches	10
Interruption prématurée du mandat de Chargé de recherches	10
Interruption temporaire du mandat de Chargé de recherches afin d'effectuer un séjour postdoctoral en dehors de la Fédération Wallonie-Bruxelles.....	12
3. Insertion professionnelle des anciens Chargés de recherches	15
Occupation actuelle	15
Temps mis pour retrouver un emploi.....	16
Valeur ajoutée du mandat de Chargé de recherches au niveau de la recherche d'emploi postérieure	18
4. Occupation actuelle des anciens Chargés de recherches.....	21
Secteur d'activité actuel	21
Anciens Chargés de recherches ayant quitté le milieu académique	22
Activité de recherche scientifique.....	22
Lieu de travail	24
Satisfaction vis-à-vis du contenu de la fonction et du salaire actuels	27
5. Mobilité internationale.....	31
6. Mentorat	35
7. Auteurs – contact	39

1. TAUX DE RÉPONSE & CARACTÉRISTIQUES DES RÉPONDANTS

L'enquête auprès des anciens Chargés de recherches du F.R.S.-FNRS génération 2018 a été lancée le 13 décembre 2019 et celle pour la génération 2019 le 26 novembre 2020, à la suite de quoi plusieurs rappels ont été effectués (dont une sollicitation des promoteurs de ceux qui n'avaient pas répondu à l'enquête suite aux rappels). Les enquêtes se sont clôturées avec les dernières réponses récoltées en ligne respectivement le 6 février 2020 et le 11 janvier 2021.

137 des **152** anciens mandataires Chargés de recherches sondés ont répondu à l'enquête, soit **90,1%** d'entre eux (Table 1). Pour les générations 2018 et 2019, les taux de réponse de **92,5%** et **87,5%** sont largement suffisants pour considérer que la population sondée est représentative de la population générale d'anciens CR.

	Catégorie	Taux de réponse	Nombre de réponses / Nombre de sondés
Genre	Hommes	92,3%	75/81
	Femmes	87,3%	62/71
Grand domaine scientifique	Sciences Exactes et Naturelles	89,1%	49/55
	Sciences de la Vie et de la Santé	82,6%	19/23
	Sciences Humaines et Sociales	93,0%	66/71
Durée du mandat	Arrêt prématuré du mandat	86,4%	38/44
	Nommé à un autre mandat	100%	5/5
	Aboutissement du mandat	91,3%	94/103
Génération	Génération 2018	92,5%	74/80
	Génération 2019	87,5%	63/72

Table 1. Taux de réponse des anciens mandataires Chargés de recherches sollicités en fonction de différents critères (n=152 ; générations 2018 et 2019)

Pour la majorité (**63,7%**) des anciens Chargés de recherches de la génération 2018 ayant été sondés, le début du mandat datait du 1^{er} octobre 2015 (tel que renseigné dans les bases de données du F.R.S.-FNRS). **36,3%** avaient entamé leur mandat plus tôt (1^{er} octobre 2012, 2013 ou 2014) : ceux-ci correspondent aux Chargés de recherches ayant bénéficié d'une interruption temporaire, soit pour effectuer un postdoctorat à l'étranger, soit pour une autre raison (repos d'accouchement, repos d'allaitement, etc.) (Figure 1). Pour la génération 2019, on observe le même schéma : **72,2%** des répondants ont débuté leur mandat le 1^{er} octobre 2016 (tel que renseigné dans les bases de données du F.R.S.-FNRS) et **36,3%** d'entre eux avaient entamé leur mandat plus tôt (1^{er} octobre 2013, 2014 ou 2015).

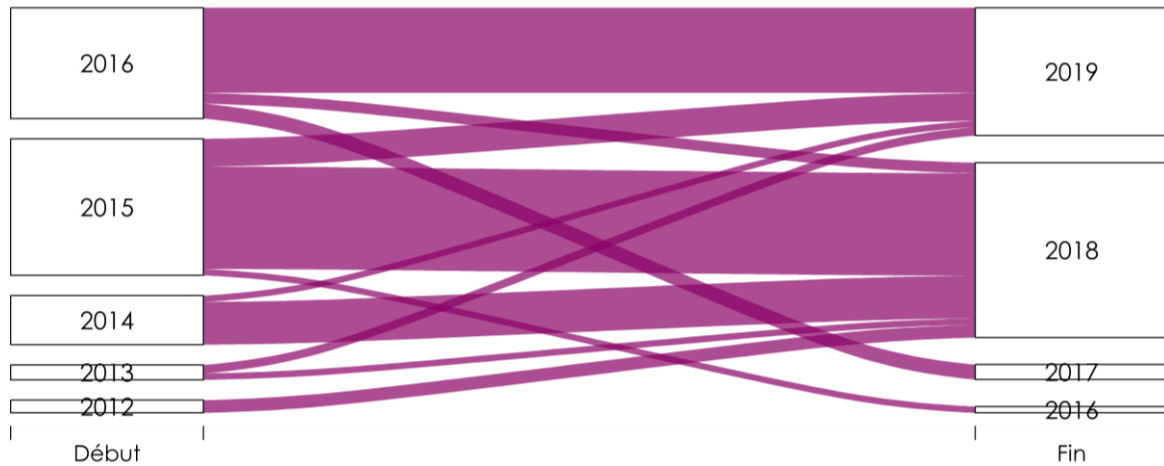


Figure 1. Années de début et de fin du mandat de Chargé de recherches des personnes sondées (n=152 ; générations 2018 et 2019)

L'ensemble des statistiques présentées ci-après est effectué sur la cohorte d'anciens Chargés de recherches ayant répondu à l'enquête (génération 2018 ou 2019) en fournissant des réponses complètes (n=137).

Parmi les **137** anciens Chargés de recherches ayant répondu à l'enquête, **54,7%** sont des hommes, **46,7%** sont en Sciences Humaines et Sociales², et **52,6%** ont obtenu leur diplôme de docteur à thèse en Belgique (Figure 2).

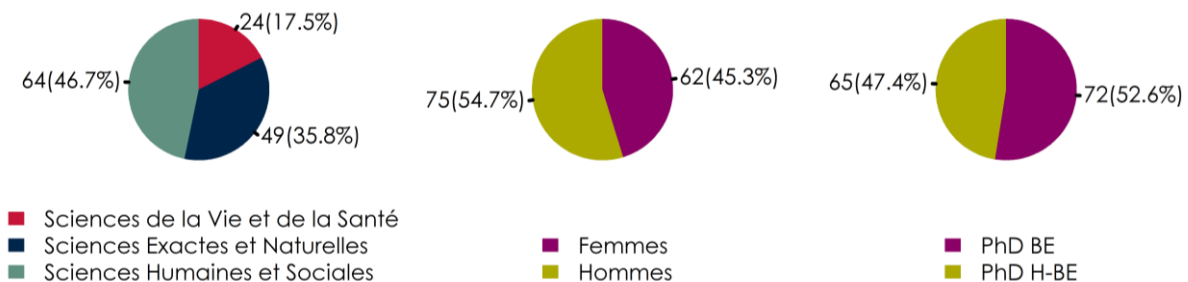


Figure 2. Répartition des anciens Chargés de recherches (générations 2018 et 2019) ayant répondu à l'enquête, par grand domaine scientifique, par genre, et par pays d'obtention du diplôme de docteur à thèse (en Belgique ou à l'étranger) (n=137)

En moyenne, **7,2 +/- 1,6** années se sont écoulées entre la défense de thèse de doctorat des répondants et le moment de l'enquête (la date de référence a été établie au 1^{er} janvier 2020 pour la génération 2018 et au 1^{er} janvier 2021 pour la génération 2019) (minimum : 4,7 ans, maximum : 11,8 ans) (Table 2).

² Dans le cadre de ce rapport, le grand domaine scientifique est défini par le répondant à l'enquête.

Temps écoulé depuis la défense de thèse	Moyenne	Médiane	Déviat ion standard	Minimum	Maximum
Sciences de la Vie et de la Santé	7,3	6,8	1,6	4,7	11,8
Sciences Exactes et Naturelles	7,1	7,0	1,6	4,7	10,3
Sciences Humaines et Sociales	7,3	7,3	1,6	4,7	10,6
Total	7,2	7,0	1,6	4,7	11,8

Table 2. Temps écoulé entre la défense de thèse des répondants à l'enquête et le moment de l'enquête (le 1^{er} janvier 2020 pour la génération 2018 et le 1^{er} janvier 2021 pour la génération 2019), par grand domaine scientifique (n=137)

L'échantillon d'anciens Chargés de recherches est très **hétérogène** du point de vue de l'ancienneté scientifique (définie comme le nombre d'années écoulées entre le moment de l'enquête – le 1^{er} janvier 2020 pour la génération 2018 et le 1^{er} janvier 2021 pour la génération 2019 – et la défense de thèse) (Figure 3).

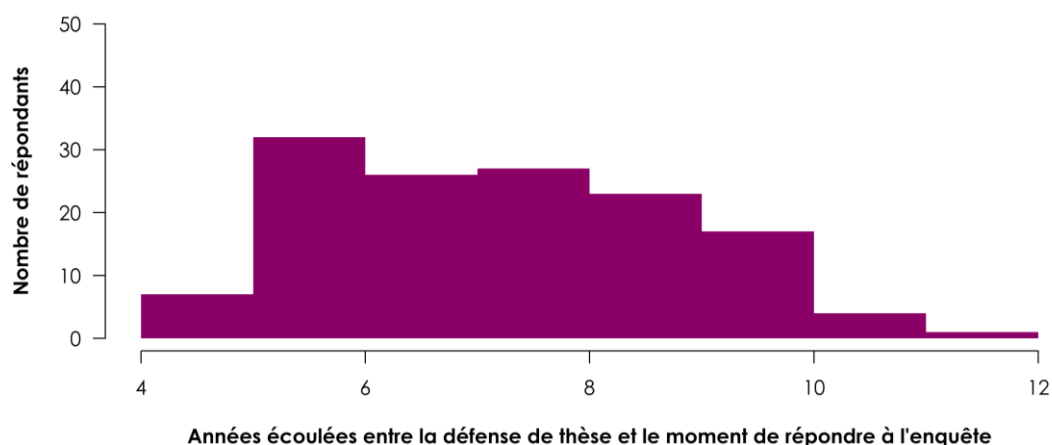


Figure 3. Année de la défense de thèse (haut) et nombre d'années écoulées depuis la défense de thèse (bas) des anciens Chargés de recherches ayant répondu à l'enquête (n=137)

La majorité des anciens Chargés de recherches (**52,6%**) a obtenu son diplôme de doctorat en Belgique, **14,6%** l'ont obtenu en France et **10,9%** en Italie (Table 3).

Pays d'obtention du doctorat	Nombre de répondants	Proportion
Belgique	72	52,6%
France	20	14,6%
Italie	15	10,9%
Espagne	5	3,6%
Canada	4	2,9%
Allemagne	4	2,9%
Pays-Bas	4	2,9%
Royaume-Uni	4	2,9%

Table 3. Réponses les plus fréquentes à la question « Dans quel pays avez-vous obtenu votre thèse de doctorat ? » (n=137)

2. MANDAT DE CHARGÉ DE RECHERCHES

➤ Obtention du mandat de Chargé de recherches

65,7% (soit 90 sur 137) des anciens Chargés de recherches ayant répondu à l'enquête ont déclaré avoir obtenu leur mandat lors de leur première candidature (Figure 4) ; **81,6%** en SEN, **79,2%** en SVS et **48,4%** en SHS (Figure 5).

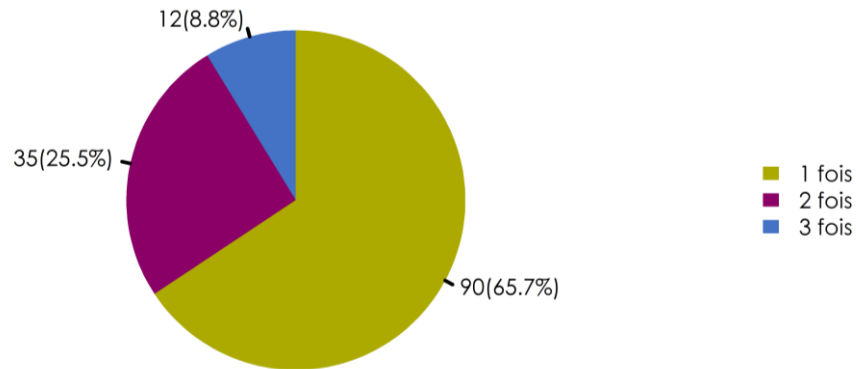


Figure 4. Réponses à la question « Combien de fois avez-vous postulé au mandat de Chargé de recherches au total ? » (n=137)

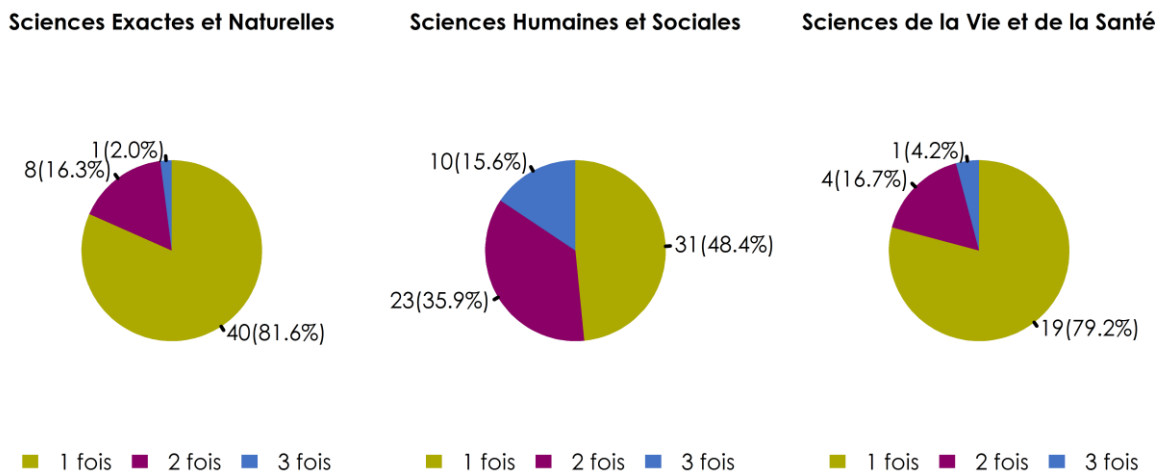


Figure 5. Réponses à la question « Combien de fois avez-vous postulé au mandat de Chargé de recherches au total ? » (n=137), par grand domaine scientifique

La proportion de répondants à avoir obtenu le mandat de Chargé de recherches dès la première tentative a fortement diminué depuis la génération 2013³ (Figure 6). Ceci est probablement lié à l'évolution du taux de succès des candidats à un mandat de Chargé de recherches, qui a fortement diminué entre 2011 et 2017⁴.

³ Les données des générations 2013 à 2017 sont issues d'enquêtes similaires effectuées annuellement par le F.R.S.-FNRS et dans des conditions similaires (même époque de l'année, même méthode de recrutement etc.).

⁴ Analyse de l'appel Bourses & Mandats 2021 : principaux enseignements, Décembre 2021, page 26 (<https://www.frs-fnrs.be/docs/Analyse-appel-bm-2021-summary.pdf>)

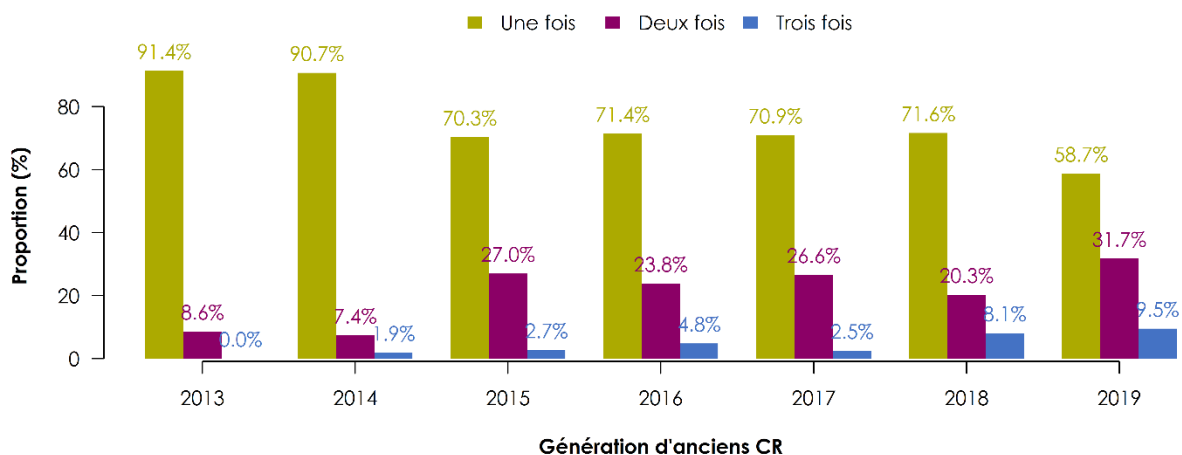


Figure 6. Réponses à la question « Combien de fois avez-vous postulé au mandat de Chargé de recherches au total ? », par génération d'anciens CR

► Durée du mandat de Chargé de recherches

Plus de deux tiers (**72,3%**, soit 99 sur 137) des répondants ont effectué le mandat de Chargé de recherches en 3 ans (Figure 7). Pour **13,1%** d'entre eux, le mandat a duré de 2 à 3 ans, pour **8,8%** de 1 à 2 ans et pour **5,8%** moins d'un an.

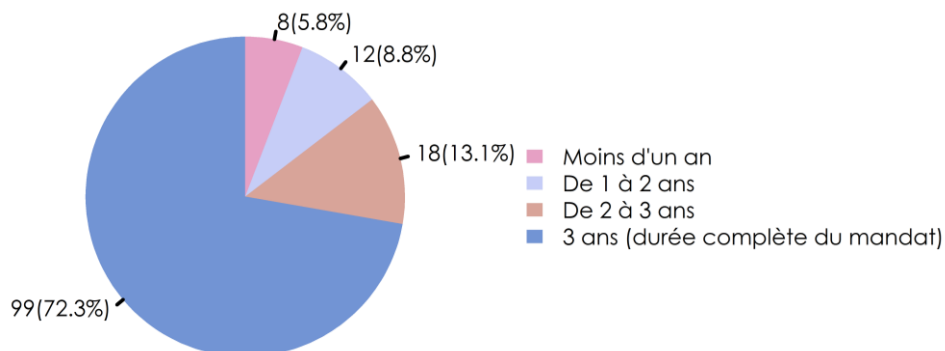


Figure 7. Réponses à la question « Combien d'années a duré votre mandat de Chargé de recherches au total ? » (n=137)

► Interruption prématurée du mandat de Chargé de recherches

38 des 137 anciens Chargés de recherches (soit **27,7%** d'entre eux) ayant répondu à l'enquête ont déclaré ne pas avoir effectué la durée complète du mandat, soit 3 ans (Figure 7).

Les anciens mandataires ayant obtenu leur diplôme de docteur à thèse en Belgique sont légèrement plus nombreux à avoir interrompu prématurément leur mandat de Chargé de recherches (**30,6%**) que ceux ayant obtenu leur diplôme de docteur à thèse à l'étranger (**24,6%**) ($\chi^2(1) = 0,6$; $p = 0,44$; Figure 8). On remarque également que le taux d'interruption prématurée est plus faible en SVS (**20,8%**) qu'en SEN (**26,5%**) et qu'en SHS (**31,2%**) bien qu'aucune dépendance significative entre le domaine et l'interruption prématurée n'ait été mise en évidence par un test de χ^2 ($\chi^2(2) = 1,0$; $p = 0,61$).

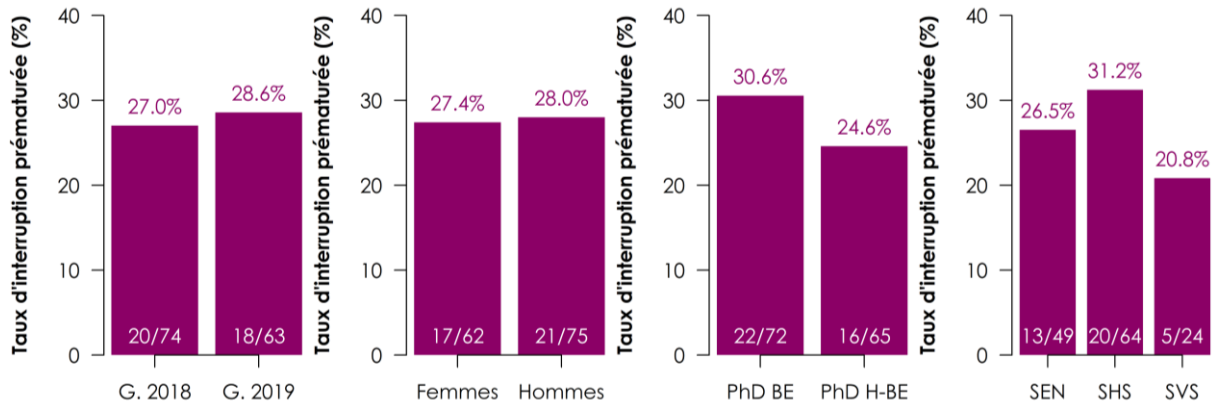


Figure 8. Proportion d'anciens Chargés de recherches ayant répondu à l'enquête pour lesquels le mandat a été interrompu prématurément (tel qu'indiqué par l'ancien CR en question), par génération (génération 2018 et génération 2019), par genre, par pays d'obtention du diplôme (Belgique vs. étranger), et par grand domaine scientifique (n=137)

Les raisons principales avancées par rapport à la décision de mettre un terme au mandat de CR sont l'acceptation d'une offre d'emploi jugée plus intéressante, d'abord dans le milieu académique (pour **76,3%** des anciens CR ayant interrompu prématurément leur mandat), puis hors académique (**13,2%**) (Figure 9). Viennent ensuite la précarité du statut (pour **5,3%** d'entre eux) et le manque de perspectives (**5,3%**). Par ailleurs, **15,8%** des anciens CR ayant interrompu prématurément leur mandat indiquent que leur décision de mettre un terme à leur mandat de CR est liée à d'autres raisons.

Concernant les 6 anciens mandataires ayant précisé « Autre(s) raison(s) », 5 donnent des précisions sur leur nouvelle position (un mandat de chercheur qualifié F.R.S.-FNRS, un post-doctorat Marie Curie, un attaché temporaire d'enseignement et de recherche en France, deux mandats postdoctoraux non spécifiés), et un(e) indique avoir interrompu son mandat à cause d'une « fatigue de devoir enchaîner des contrats un peu partout sans avoir de perspective claire ».

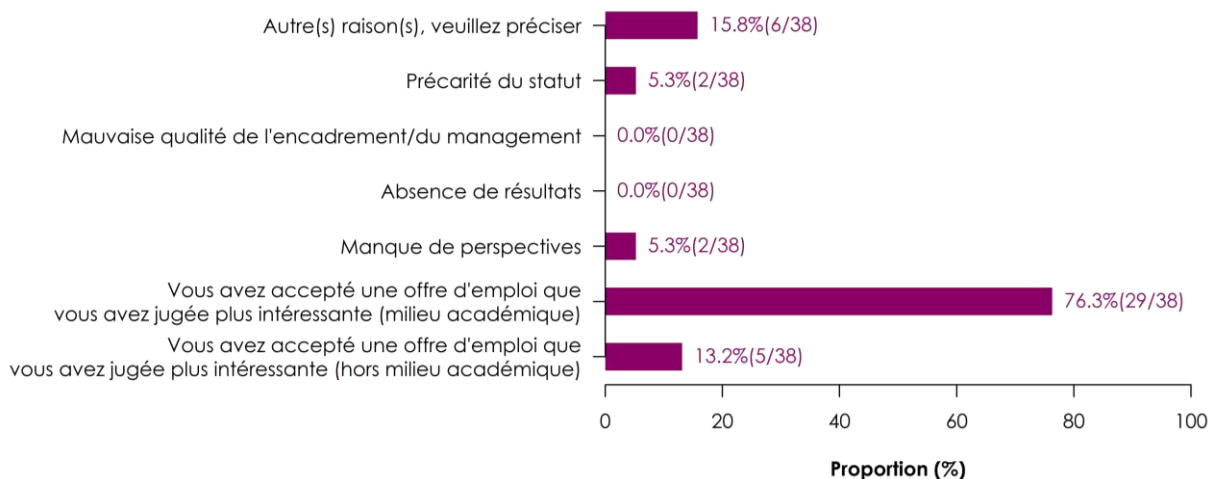


Figure 9. Parmi les anciens CR ayant déclaré avoir interrompu prématurément leur mandat (durée inférieure à 3 ans), réponses à la question « Quelle(s) raison(s) principale(s) a/ont mené à votre décision de mettre un terme prématuré à votre mandat de Chargé de recherches ? » (n=38 ; plusieurs réponses possibles)

Parmi les **38** anciens CR ayant mis un terme prématuré à leur mandat, **34** travaillaient toujours dans le milieu académique au moment de l'enquête, et **22** d'entre eux étaient en contrat à durée indéterminée. Il est probable que nombre des anciens CR aient mis fin de manière prématurée à leur mandat de CR afin d'intégrer un poste permanent. Par ailleurs, la **moitié** des CR ayant interrompu de manière prématurée leur mandat avaient bénéficié d'une interruption temporaire afin d'effectuer un postdoctorat à l'étranger⁵ (Figure 10). Ainsi, bien que ces anciens CR aient déclaré avoir effectué un mandat d'une durée de moins de 3 ans, le temps écoulé entre le début et la fin du mandat est parfois plus long (jusqu'à 5 ans).

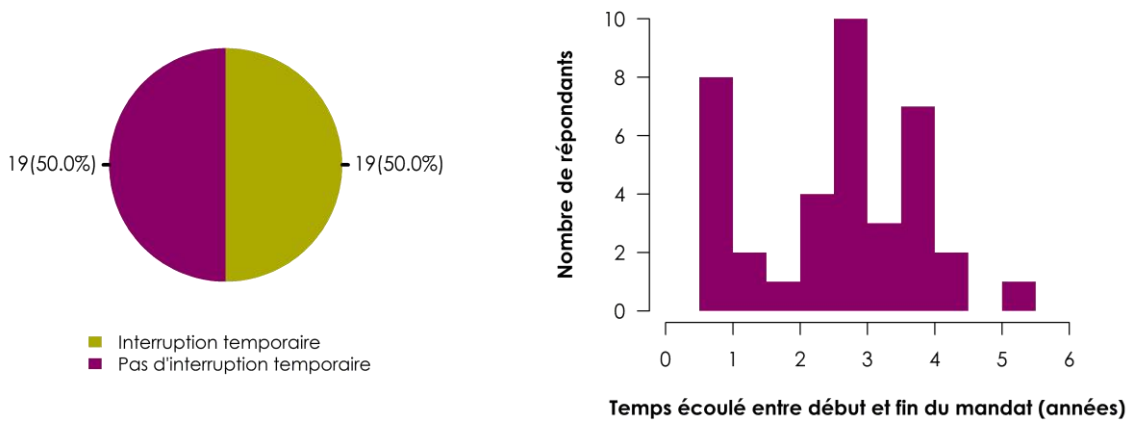


Figure 10. Parmi les anciens CR ayant déclaré avoir interrompu prématurément leur mandat (durée inférieure à 3 ans ; n=38), proportion ayant bénéficié d'une interruption temporaire du mandat afin d'effectuer un postdoctorat en dehors de la Fédération Wallonie-Bruxelles (gauche) et nombre d'années écoulées entre le début et la fin du mandat (droite)

➤ Interruption temporaire du mandat de Chargé de recherches afin d'effectuer un séjour postdoctoral en dehors de la Fédération Wallonie-Bruxelles

31,4% des anciens Chargé de recherches ayant répondu à l'enquête ont déclaré avoir interrompu de manière temporaire leur mandat afin d'effectuer un séjour postdoctoral en dehors de la Fédération Wallonie-Bruxelles (Figure 11).

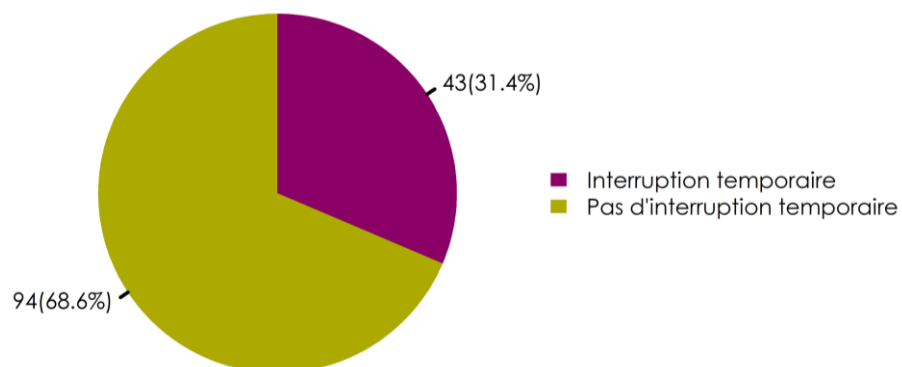


Figure 11. Réponses à la question « Avez-vous bénéficié d'une interruption temporaire de votre contrat de 3 ans afin d'effectuer un postdoctorat en dehors de la Fédération Wallonie-Bruxelles ? » (n=137)

⁵ « Le titulaire d'un mandat de Chargé de recherches a la possibilité d'utiliser les 3 années de son mandat sur une durée de 6 ans si un financement extérieur est trouvé pour réaliser un postdoc hors de la Communauté française de Belgique. » Article 8, Règlement du Mandat de Chargé de recherches adopté par le conseil d'administration du F.R.S.-FNRS du 4 octobre 2018.

Les anciens CR ayant obtenu leur diplôme de docteur à thèse en Belgique étaient nettement plus nombreux (**44,4%**) que ceux ayant obtenu leur diplôme de docteur à thèse à l'étranger (**16,9%**) à avoir interrompu de manière temporaire leur mandat afin d'effectuer un séjour postdoctoral en dehors de la Fédération Wallonie-Bruxelles ($\chi^2(1) = 12,0$; $p < 0,001$; [Figure 12](#)). En revanche, les femmes étaient légèrement moins nombreuses (**27,4%**) que les hommes (**34,7%**) à avoir interrompu de manière temporaire leur mandat afin d'effectuer un séjour postdoctoral en dehors de la Fédération Wallonie-Bruxelles ($\chi^2(1) = 0,83$; $p = 0,36$). Par ailleurs, les anciens CR issus des SHS étaient aussi nombreux (**28,1%**) à avoir interrompu de manière temporaire leur mandat que ceux issus des SVS (**33,3%**) et des SEN (**34,7%**) ($\chi^2(2) = 0,61$; $p = 0,74$).

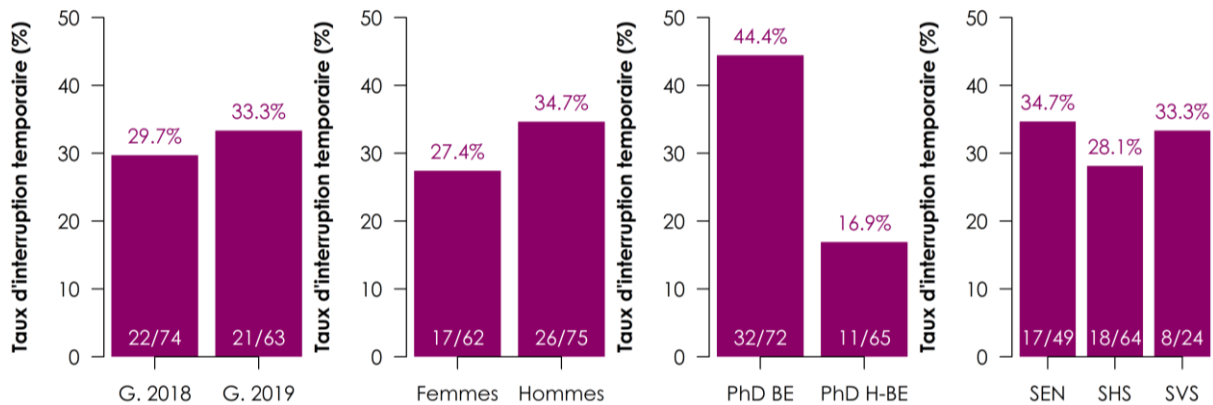


Figure 12. Proportion d'anciens Chargés de recherches ayant répondu à l'enquête déclarant avoir bénéficié d'une interruption temporaire de leur contrat afin d'effectuer un postdoctorat en dehors de la Fédération Wallonie-Bruxelles, par génération (génération 2018 et génération 2019), par genre, par pays d'obtention du diplôme (Belgique vs. étranger), et par grand domaine scientifique (n=137)

Encadré #1 : La flexibilité du mandat de Chargé de recherches

Parmi les anciens CR ayant répondu à l'enquête, **plus de deux tiers** d'entre eux (99/137) ont effectué le mandat de Chargé de recherches en trois ans et **27,7%** (38/137) ont déclaré ne pas avoir effectué la durée complète du mandat, la plupart car ils avaient accepté une offre d'emploi dans le milieu académique qu'ils ont jugé plus intéressante (une grande partie d'entre eux dispose actuellement d'un contrat à durée indéterminée à l'université).

31,4% (43/137) des anciens CR ont bénéficié d'une interruption temporaire afin d'effectuer un séjour postdoctoral en dehors de la Fédération Wallonie-Bruxelles (ceux ayant obtenu leur diplôme de docteur à thèse en Belgique étaient largement plus nombreux à en bénéficier que ceux l'ayant obtenu à l'étranger).

13,9% (19/137) des anciens CR ont quant à eux à la fois bénéficié d'une interruption temporaire afin d'effectuer un séjour postdoctoral en dehors de la Fédération Wallonie-Bruxelles et ont interrompu de manière prématurée leur mandat.

Seulement 54,7% (75/137) des répondants ont effectué la durée totale du mandat, soit 3 années consécutives, sans interruption temporaire ni interruption prématurée.

En somme, les anciens Chargés de recherches ont largement bénéficié de la flexibilité offerte par ce mandat, en particulier pour ceux ayant obtenu leur doctorat en Belgique. Cette possibilité d'utiliser les 3 années de financement sur une durée de 6 ans afin de réaliser un postdoctorat en dehors de la Fédération Wallonie-Bruxelles est une caractéristique relativement unique de ce type de mandat au regard des financements postdoctoraux européens, et explique peut-être l'attrait de cet instrument – en effet, le nombre de candidatures CR a fortement augmenté au cours des dernières années, et attire notamment un grand nombre de candidats venant de l'étranger : en 2021, 57% des candidats CR avaient obtenu leur diplôme de doctorat en dehors de la Belgique.

Fonds de la Recherche Scientifique-FNRS (2022). Bourses & Mandats 2021 – Analyse d'appel : principaux enseignements - <https://www.frs-fnrs.be/docs/Analyse-appel-bm-2021-summary.pdf>

En raison de contraintes budgétaires, la proportion de candidats octroyés a mécaniquement diminué au cours des dernières années, augmentant la compétition et expliquant pourquoi les anciens Chargés de recherches sont de moins en moins nombreux à déclarer avoir obtenu leur mandat du 1^{er} coup.

3. INSERTION PROFESSIONNELLE DES ANCIENS CHARGÉS DE RECHERCHES

► Occupation actuelle

La quasi-totalité (**96,4%**) des anciens Chargés de recherches disposait d'un emploi au moment de l'enquête (Figure 13) : **44,5%** ont déclaré avoir un contrat à durée indéterminée, **48,2%** un contrat à durée déterminée et **3,6%** sont indépendants ou entrepreneurs. **3,6%** sont sans emploi. Parmi les 5 anciens Chargés de recherches ayant indiqué être en recherche d'emploi au moment de l'enquête, la majorité (4/5) cherche, entre autres, dans le secteur des universités. Certains cherchent également dans l'enseignement supérieur (hors universités) (2/5), au gouvernement (2/5), dans l'industrie (2/5), dans l'enseignement non-supérieur (1/5), dans le secteur des services (1/5), et dans les autres secteurs d'affaires (1/5).

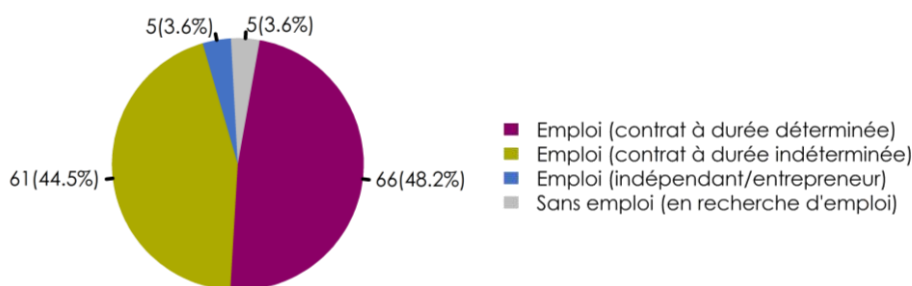


Figure 13. Réponses à la question « Quelle est votre occupation actuelle ? » (n=137)

En ce qui concerne l'occupation actuelle des anciens Chargés de recherches par génération (comparaison avec des données collectées dans le cadre de précédentes enquêtes), on remarque que le taux d'emploi a continuellement augmenté depuis 2015 et que depuis 2017, près de la moitié des anciens CR déclarent avoir un contrat à durée indéterminée (Figure 14).

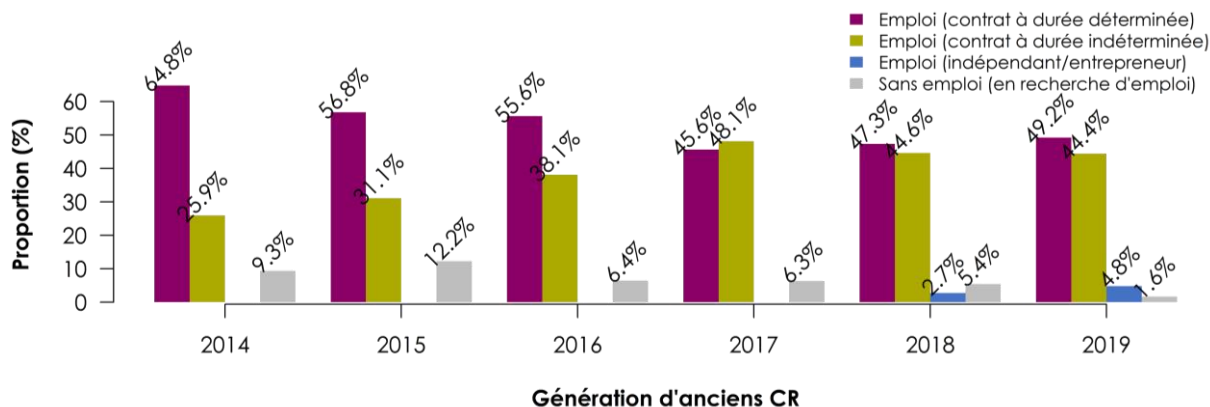


Figure 14. Réponses à la question « Quelle est votre occupation actuelle ? », par génération d'anciens CR

Les anciens CR issus des SHS (**53,3%**) et des SEN (**46,9%**) sont plus nombreux à occuper un emploi à durée indéterminée (CDI) que ceux issus des SVS (**26,1%**), bien que cette différence ne soit pas significative ($\chi^2(2) = 5,0$; $p = 0,08$; Figure 15). Les hommes sont légèrement plus nombreux (**50,0%**) que les femmes (**41,7%**) à avoir un CDI, la différence n'étant toutefois pas non plus significative ($\chi^2(1) = 0,9$; $p = 0,34$). Enfin, ceux travaillant en dehors du secteur universitaire sont plus nombreux (**72,7%**) que ceux travaillant dans le secteur universitaire (**40,9%**) à disposer d'un CDI ($\chi^2(1) = 7,5$; $p < 0,01$).

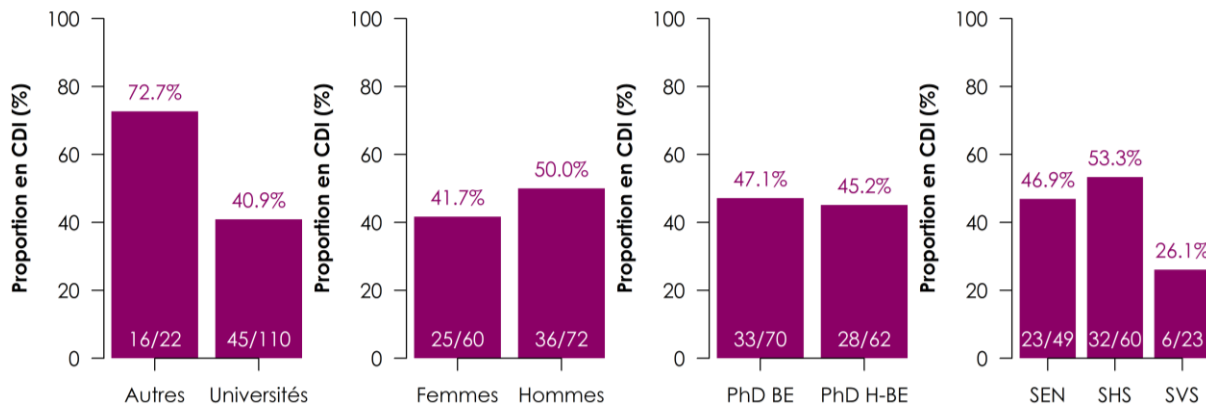


Figure 15. Proportion d'anciens Chargés de recherches ayant répondu à l'enquête déclarant avoir un contrat à durée indéterminée, par secteur du travail actuel (universités vs. autres), par genre, par pays d'obtention du diplôme (Belgique vs. étranger), et par grand domaine scientifique (n=137)

► Temps mis pour retrouver un emploi

Au niveau du temps mis pour retrouver un emploi suite à la fin ou à l'arrêt du mandat de Chargé de recherches, **71,2%** des anciens CR avaient déjà un contrat avant la fin de leur mandat, et **13,6%** ont retrouvé un emploi entre 0 et 3 mois après la fin du mandat. Au total, **84,8%** ont donc retrouvé un emploi en moins de 3 mois (Figure 16). Pour tout de même près de 10% d'entre eux, le temps pour retrouver un emploi a été de plus de 6 mois.

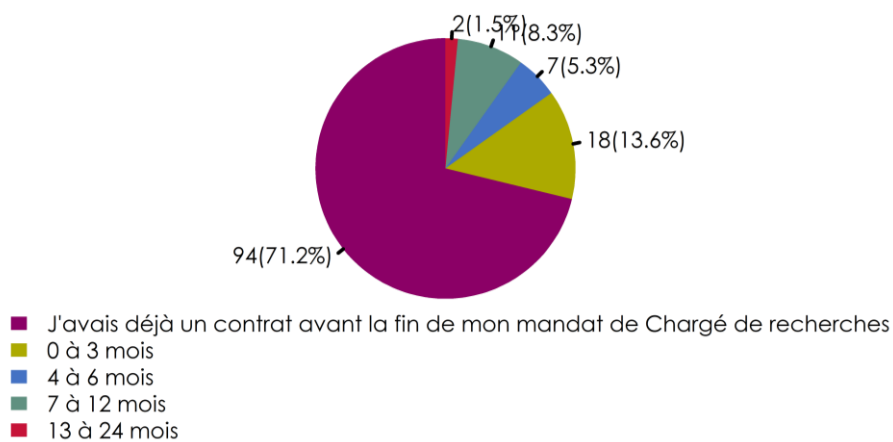


Figure 16. Réponses à la question « Combien de temps après la fin de votre mandat postdoctoral de Chargé de recherches du F.R.S.-FNRS, avez-vous mis pour retrouver un emploi ? » (n=132 ; seuls les anciens Chargés de recherches ayant déclaré avoir un travail au moment de l'enquête ont été sollicités pour cette question)

Les femmes sont légèrement moins nombreuses à déclarer avoir déjà un emploi au moment de la fin du mandat (Figure 17).

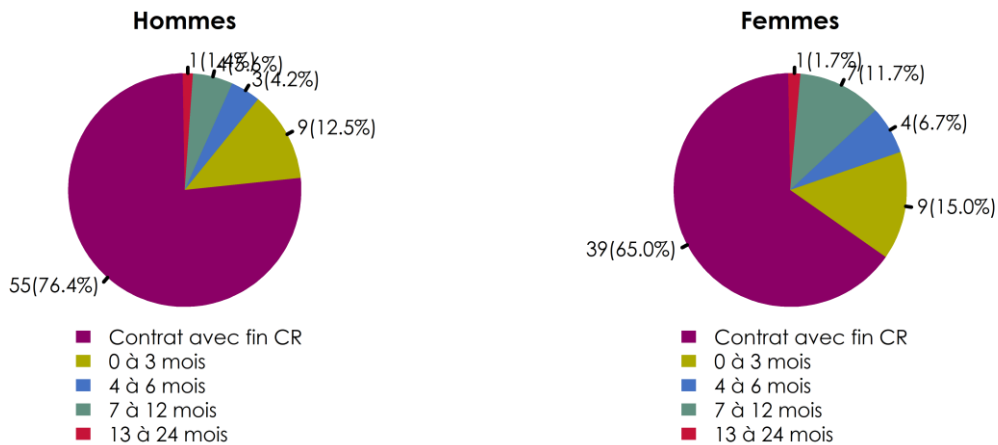


Figure 17. Réponses à la question « Combien de temps après la fin de votre mandat postdoctoral de Chargé de recherches du F.R.S.-FNRS, avez-vous mis pour retrouver un emploi ? » (n=132 ; seuls les anciens Chargés de recherches ayant déclaré avoir un travail au moment de l'enquête ont été sollicités pour cette question ; « Contrat avec fin CR » = « J'avais déjà un contrat avant la fin de mon mandat de Chargé de recherches »), par genre

Les anciens CR en Sciences Humaines et Sociales sont ceux qui ont retrouvé un emploi le moins rapidement (Figure 18).

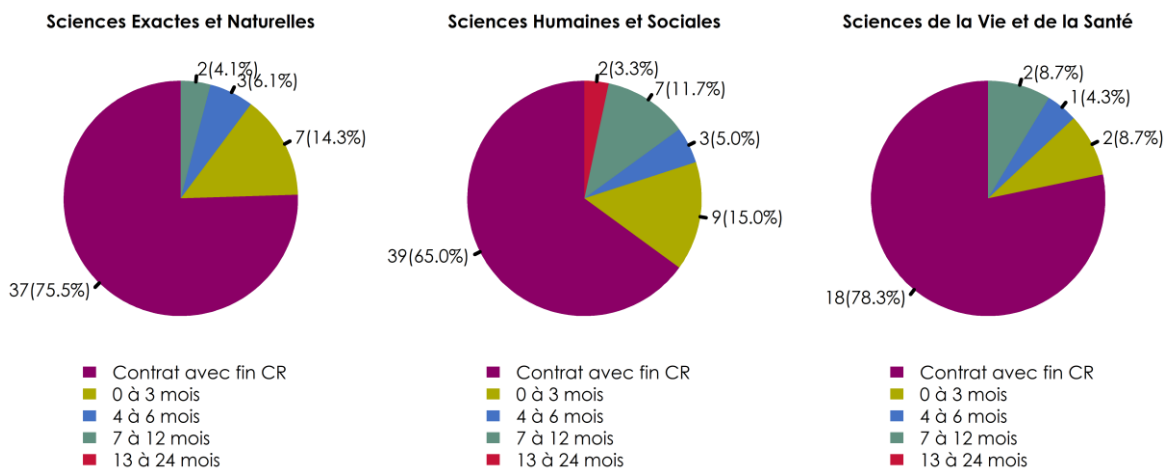


Figure 18. Réponses à la question « Combien de temps après la fin de votre mandat postdoctoral de Chargé de recherches du F.R.S.-FNRS, avez-vous mis pour retrouver un emploi ? » (n=132 ; seuls les anciens Chargés de recherches ayant déclaré avoir un travail au moment de l'enquête ont été sollicités pour cette question), par grand domaine scientifique

Il est important de souligner que les profils de temps de recherche d'emploi diffèrent nettement en fonction du secteur d'activité actuel : s'ils sont **90,0%** à avoir retrouvé un emploi en moins de 3 mois dans le secteur des universités, ils sont seulement **59,1%** dans ce cas parmi ceux travaillant dans un autre secteur (Figure 19). Plusieurs raisons peuvent expliquer une telle différence : un changement de secteur professionnel forcé suite à un échec dans la recherche d'emploi dans le secteur universitaire, faisant perdre quelques mois, et/ou une plus grande difficulté à s'insérer sur le marché professionnel hors-université.

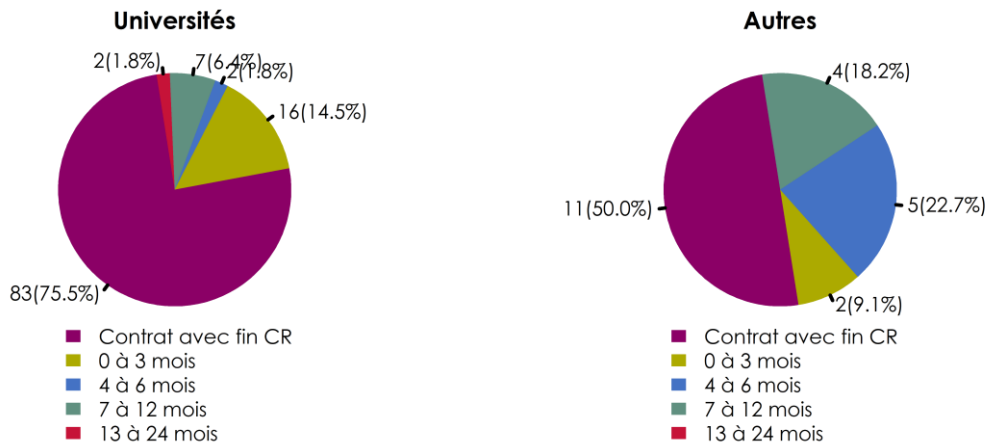


Figure 19. Réponses à la question « Combien de temps après la fin de votre mandat postdoctoral de Chargé de recherches du F.R.S.-FNRS, avez-vous mis pour retrouver un emploi ? » (n=132 ; seuls les anciens Chargés de recherches ayant déclaré avoir un travail au moment de l'enquête ont été sollicités pour cette question), par secteur du travail actuel (universités vs. autres)

► Valeur ajoutée du mandat de Chargé de recherches au niveau de la recherche d'emploi postérieure

Pour **70,5%** des anciens Chargés de recherches, le fait d'avoir bénéficié d'un mandat de Chargé de recherches du F.R.S.-FNRS les a aidés à trouver un nouvel emploi (Figure 20). Un seul ancien mandataire a indiqué que cela lui a été défavorable, et **28,8%** ont déclaré estimer que cela n'avait pas eu d'influence.

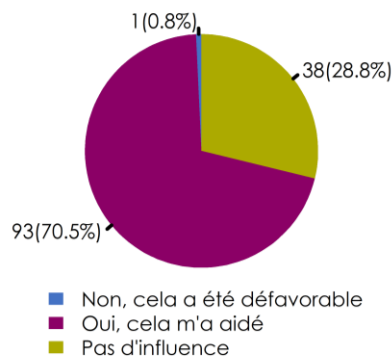


Figure 20. Réponses à la question « Le fait d'avoir bénéficié d'un mandat de Chargé de recherches du F.R.S.-FNRS vous a-t-il aidé à trouver un nouvel emploi ? » (n=132 ; seuls les anciens Chargés de recherches ayant déclaré avoir un travail au moment de l'enquête ont été sollicités pour cette question)

Les hommes sont légèrement plus nombreux (**73,3%**) que les femmes (**62,3%**) à déclarer que le fait d'avoir bénéficié d'un mandat CR a été bénéfique dans leur recherche d'emploi ($\chi^2(1) = 1,9$; $p = 0,17$; Figure 21). Les anciens CR ayant obtenu leur diplôme de docteur à thèse à l'étranger sont également légèrement plus nombreux (**73,4%**) que les autres (**63,9%**) à déclarer que le fait d'avoir bénéficié d'un mandat CR a été bénéfique dans leur recherche d'emploi ($\chi^2(1) = 1,4$; $p = 0,23$). Ceux issus des SEN (**75,5%**) et des SVS (**70,8%**) sont légèrement plus nombreux que ceux issus des SHS (**61,9%**) à déclarer que le fait d'avoir bénéficié d'un mandat CR a été bénéfique dans leur recherche d'emploi ($\chi^2(2) = 2,4$; $p = 0,30$). Nous notons toutefois qu'aucune de ces différences n'est significative ($ps > 0,1$).

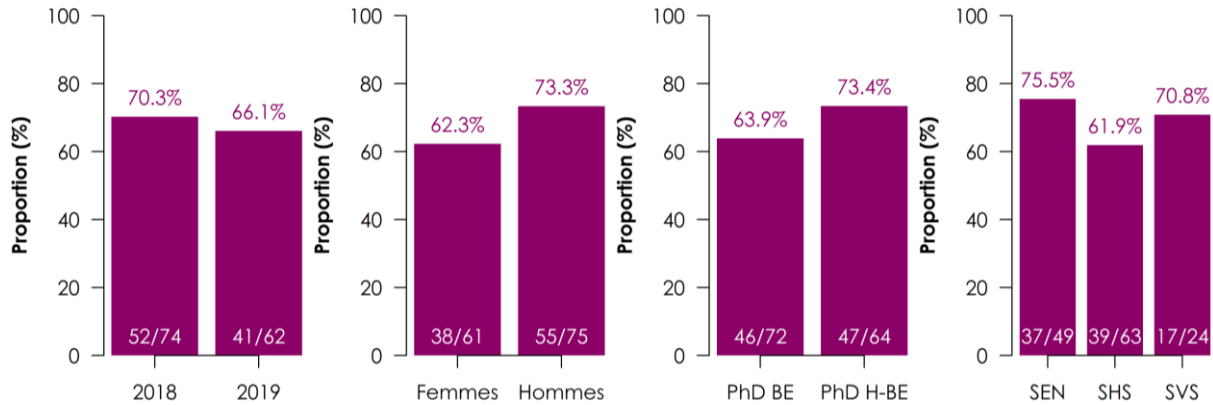


Figure 21. Proportion d'anciens Chargés de recherches ayant répondu à l'enquête déclarant que le mandat de Chargé de recherches du F.R.S.-FNRS les a aidés à trouver un nouvel emploi, par génération (génération 2018 et génération 2019), par genre, par pays d'obtention du diplôme (Belgique vs. étranger), et par grand domaine scientifique (n=132 ; seuls les anciens Chargés de recherches ayant déclaré avoir un travail au moment de l'enquête ont été sollicités pour cette question)

Une partie des anciens CR travaillant en dehors du secteur des universités (7/22, soit **31,8%**) a également indiqué que le fait d'avoir bénéficié d'un mandat de Chargé de recherches les avait aidés à trouver un nouvel emploi (Figure 22).

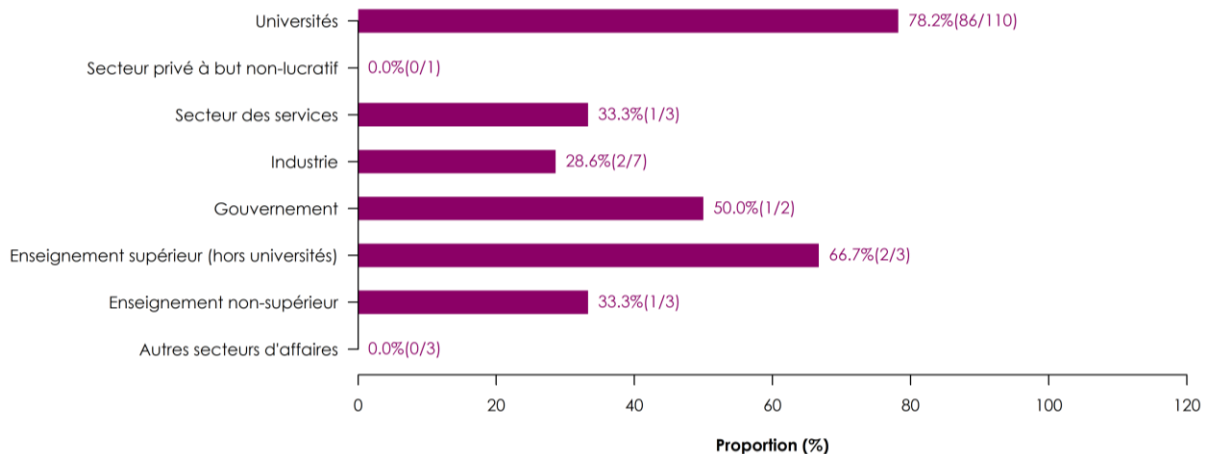


Figure 22. Proportion d'anciens CR ayant indiqué que le fait d'avoir bénéficié d'un mandat de Chargé de recherches du F.R.S.-FNRS les avait aidés à trouver un nouvel emploi, par secteur de l'emploi occupé au moment de l'enquête (n=132 ; seuls les anciens Chargés de recherches ayant déclaré avoir un travail au moment de l'enquête ont été sollicités pour cette question)

Encadré #2 : Insertion professionnelle des anciens Chargés de recherches

Un peu plus d'un an après la fin (effective ou présumée) du mandat, le taux d'emploi des anciens CR est de **96,3%**. Au vu des dernières enquêtes effectuées, le taux d'anciens CR déclarant être sans emploi a diminué au cours de ces dernières années, tandis que celui d'anciens CR disposant d'un contrat à durée indéterminée a augmenté.

Hormis les **3,6%** étant en recherche d'emploi au moment de l'enquête, l'insertion professionnelle des anciens CR suite à la fin de leur mandat peut être qualifiée de rapide : **71,2%** des anciens CR avaient déjà un contrat avant la fin de leur mandat, et **13,6%** ont retrouvé un travail en moins de trois mois. Toutefois, le temps de recherche d'emploi est particulièrement plus long pour ceux qui ont quitté le milieu académique, ce qui suggère une intégration plus difficile pour certains.

En moyenne 7 années après l'obtention du diplôme de doctorat, ils sont toujours **48,2%** en contrat à durée déterminée. Les anciens CR travaillant toujours à l'université étaient nettement moins nombreux que ceux travaillant en dehors à disposer d'un contrat à durée indéterminée, la précarité liée aux contrats à durée déterminée touchant en particulier le secteur universitaire.

70,5% des anciens CR ayant une occupation professionnelle au moment de l'enquête ont déclaré que le fait d'avoir bénéficié d'un mandat de Chargé de recherches du F.R.S.-FNRS les a aidés à trouver un nouvel emploi, y compris parmi ceux travaillant en dehors du secteur universitaire.

4. OCCUPATION ACTUELLE DES ANCIENS CHARGÉS DE RECHERCHES

Au sein de cette rubrique sont présentés différents indicateurs relatifs à l'occupation actuelle des anciens Chargés de recherches. Ceux ayant déclaré ne pas avoir de travail au moment de l'enquête ne sont donc pas pris en compte dans les résultats présentés ci-dessous. Les répondants ont été interrogés sur le secteur d'activité de leur emploi, leur activité de recherche scientifique, leur lieu de travail et leur satisfaction vis-à-vis du contenu de leur fonction actuelle et de leur salaire.

➤ Secteur d'activité actuel

La très large majorité (**83,3%**) des anciens CR a déclaré travailler dans le secteur des universités au moment de l'enquête (Figure 23). Parmi ceux ne travaillant plus dans le secteur des universités, on les retrouve dans le secteur de de l'industrie (**5,3%**), de l'enseignement non-supérieur (**2,3%**), de l'enseignement supérieur hors universités (**2,3%**), des autres secteurs d'affaires (**2,3%**), du secteur des services (**2,3%**), du gouvernement (**1,5%**) et du secteur privé à but non-lucratif (**0,8%**).

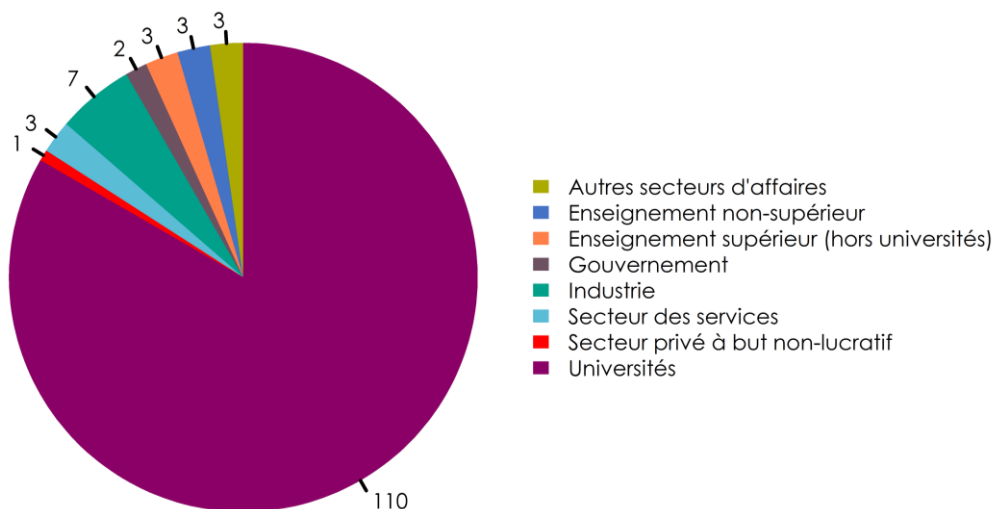


Figure 23. Réponses à la question « Dans quel secteur travaillez-vous actuellement ? » (n=132)

Les proportions d'anciens CR travaillant toujours à l'université (plus ou moins) un an après la fin du mandat et au moment de l'enquête sont équivalentes entre les hommes et les femmes (Figure 24). Par ailleurs, ceux issus des SHS (**85,0%**) et des SVS (**82,6%**) sont également aussi nombreux que ceux issus des SEN (**81,6%**) à déclarer travailler à l'université au moment de l'enquête ($\chi^2(2) = 0,2$; $p = 0,89$).

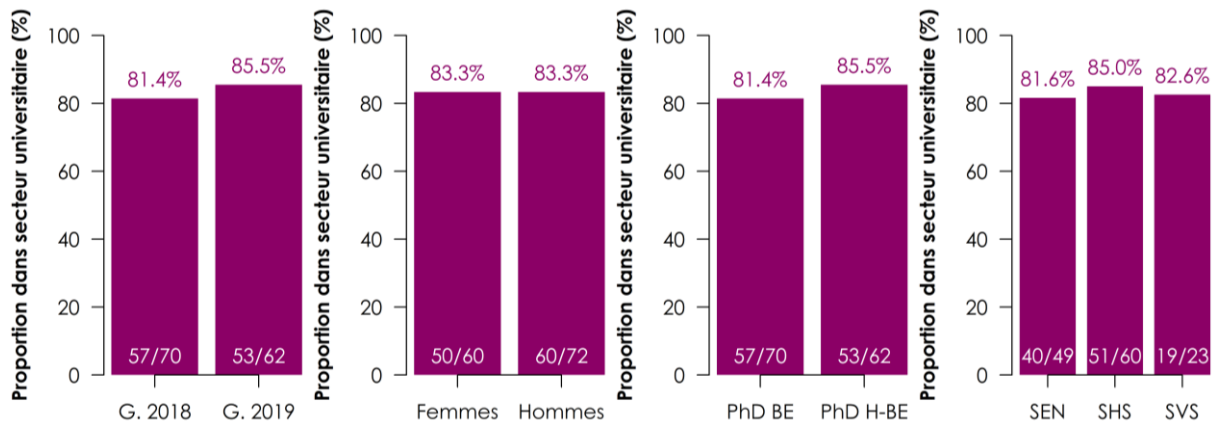


Figure 24. Proportion d'anciens Chargés de recherches ayant répondu à l'enquête déclarant travailler à l'université, par génération (génération 2018 et génération 2019), par genre, par pays d'obtention du diplôme (Belgique vs. étranger), et par grand domaine scientifique (n=132)

► Anciens Chargés de recherches ayant quitté le milieu académique

Seuls **22** anciens CR ont déclaré avoir quitté le milieu académique. Pour la moitié d'entre eux (12/22 soit **54,5%**), la raison principale les ayant décidés est « l'absence de perspectives d'emploi » (Figure 25). Viennent ensuite, par ordre d'importance, les « carrières académiques trop contraignantes (mobilité, ...) » (pour **18,2%** d'entre eux), une « autre raison » (**18,2%**) et un « souhait personnel de se réorienter » (**9,1%**). 2 des 4 anciens CR ayant coché « autre raison » ont précisé leurs difficultés à trouver un poste académique permanent, un a mis en avant la lenteur de la progression dans cette carrière ainsi que les salaires trop bas, et un autre a précisé qu'il allait prochainement commencer un CDI à l'université et donc réintégrer le secteur de la recherche académique.

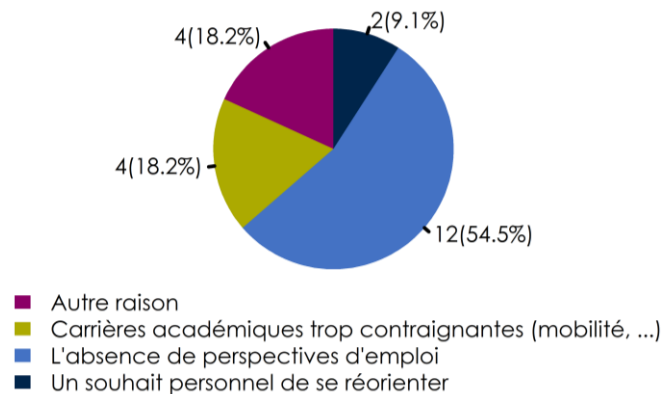


Figure 25. Réponses à la question « Si vous avez quitté le secteur de la recherche académique, c'est avant tout à cause de : » (n=22 ; une seule réponse possible)

► Activité de recherche scientifique

Tandis qu'ils sont 83,3% à travailler dans le secteur des universités, les anciens CR sont **88,6%** à indiquer que leur emploi implique une activité de recherche scientifique (Figure 26 et Figure 27).

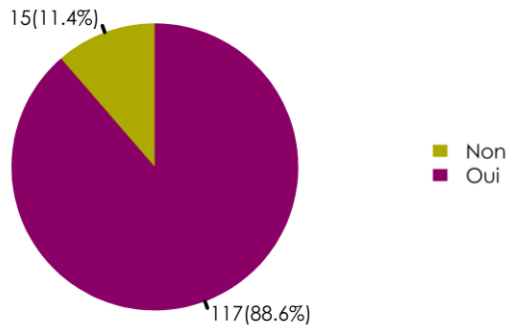


Figure 26. Réponses à la question « Votre emploi actuel implique-t-il une activité de recherche scientifique ? » (n=132)

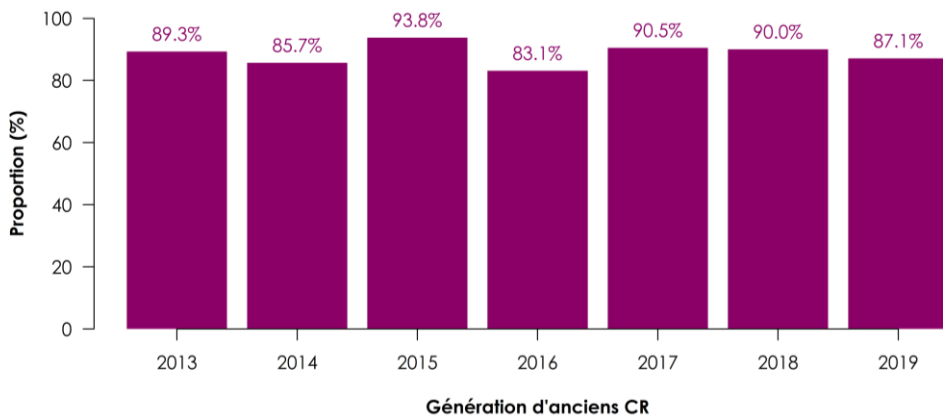


Figure 27. Proportion de répondants ayant un emploi au moment de l'enquête déclarant exercer une activité de recherche scientifique, par génération d'anciens CR

Les femmes sont légèrement plus nombreuses (**93,3%**) que les hommes (**84,7%**) (Figure 28) à déclarer exercer une activité de recherche scientifique, mais la différence n'est pas significative ($\chi^2(1) = 2,4$; $p = 0,12$).

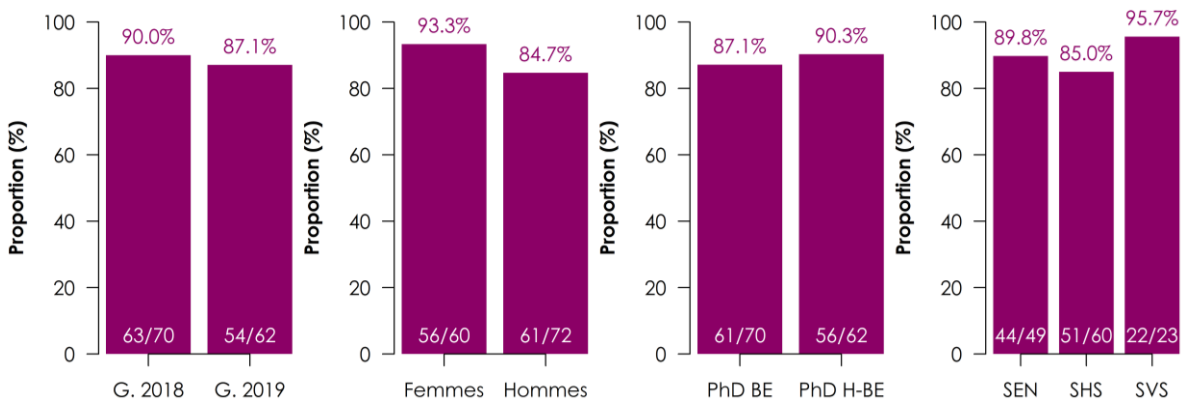


Figure 28. Proportion d'anciens Chargés de recherches ayant répondu à l'enquête déclarant avoir une activité de recherche scientifique, par génération (génération 2018 et génération 2019), par genre, par pays d'obtention du diplôme (Belgique vs. étranger), et par grand domaine scientifique (n=132)

Parmi les anciens CR ayant quitté le milieu académique, **45,5%** déclarent exercer une activité de recherche scientifique (Figure 29).

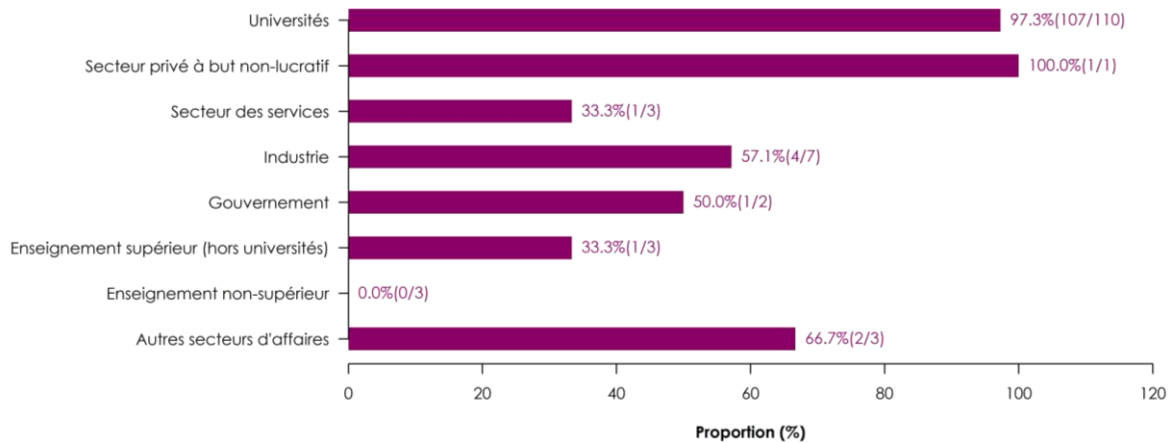


Figure 29. Proportion d'anciens CR ayant indiqué avoir une activité de recherche scientifique, par secteur de l'emploi occupé au moment de l'enquête (n=132)

► Lieu de travail

Les anciens CR sont **53,0%** à avoir déclaré travailler en Belgique au moment de l'enquête (Figure 30).

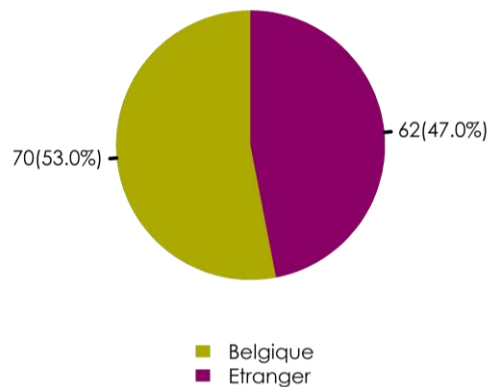


Figure 30. Réponses à la question « Travaillez-vous actuellement à l'étranger (hors de Belgique) ? » (n=132)

La proportion de Chargés de recherches travaillant à l'étranger un an après la fin de leur mandat a largement augmenté au cours des dernières années : seulement 21,4% des anciens CR de la génération 2013 avaient déclaré travailler à l'étranger au moment de l'enquête contre **46,8%** des anciens CR de la génération 2019 (Figure 31).

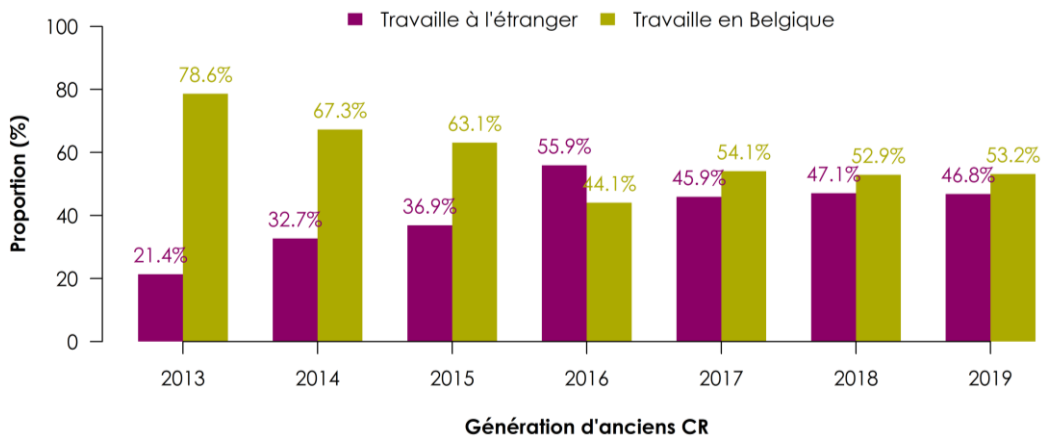


Figure 31. Réponses à la question « Travaillez-vous actuellement à l'étranger (hors de Belgique) ? », par génération d'anciens Chargés de recherches

Les hommes sont significativement plus nombreux (**54,7%**) que les femmes (**34,4%**) à indiquer travailler à l'étranger ($\chi^2(1) = 5,6$; $p = 0,02$; Figure 32). De même, les anciens CR ayant obtenu leur diplôme de docteur à thèse à l'étranger sont plus nombreux (**62,5%**) que ceux l'ayant obtenu en Belgique (**30,6%**) à déclarer travailler à l'étranger ($\chi^2(1) = 13,9$; $p < 0,001$). Par ailleurs, les anciens CR issus des SVS sont moins nombreux (**20,8%**) que ceux issus des SHS (**46,0%**) et des SEN (**57,1%**) à déclarer travailler à l'étranger ($\chi^2(2) = 8,6$; $p = 0,01$). Ceux travaillant dans le secteur des universités sont quant à eux légèrement plus nombreux à travailler à l'étranger (**47,3%**) que les anciens CR travaillant hors secteur académique (**38,5%**), mais la différence n'est ici pas significative ($\chi^2(1) = 0,7$; $p = 0,42$).

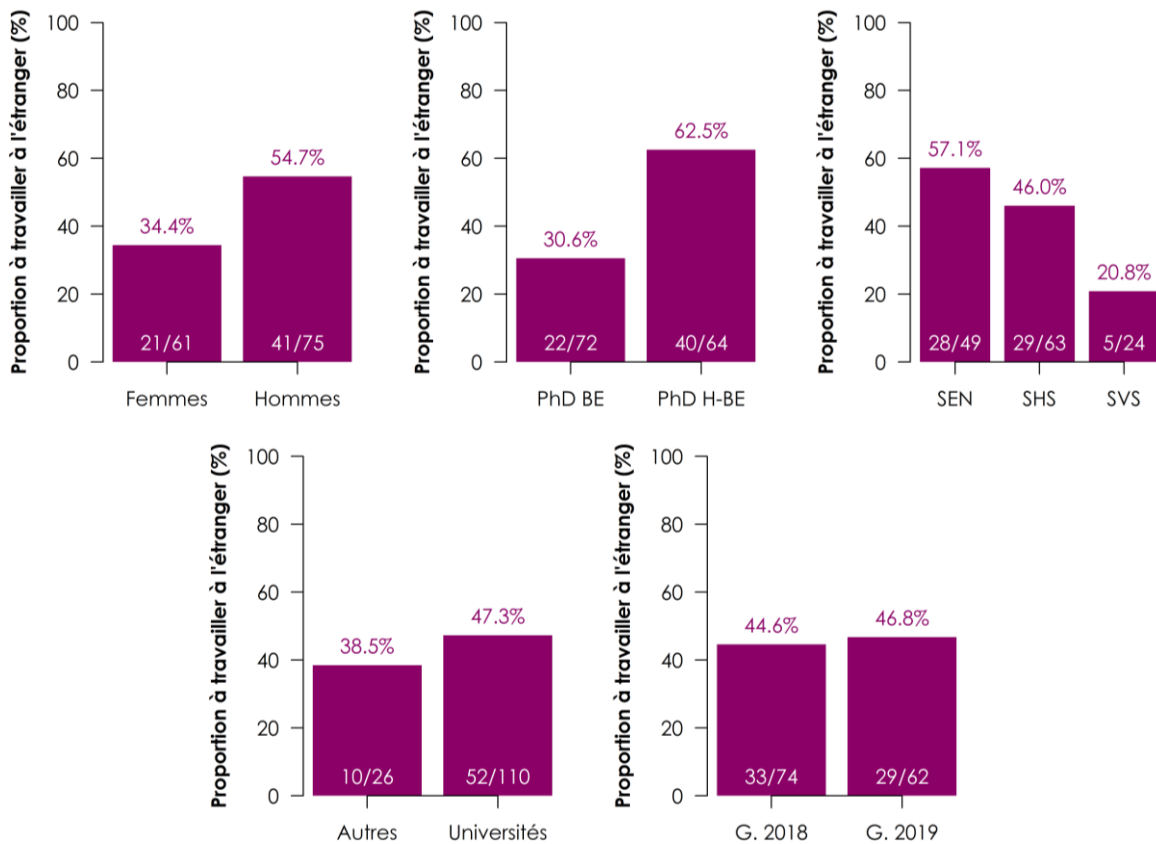


Figure 32. Proportion d'anciens Chargés de recherches ayant répondu à l'enquête déclarant travailler à l'étranger, par genre, par pays d'obtention du diplôme (Belgique vs. étranger), par grand domaine scientifique, par secteur de l'emploi, et par génération (génération 2018 et génération 2019) (n=132)

Parmi les anciens CR travaillant en Belgique, **41,4%** travaillent dans la région de Bruxelles-Capitale, **48,6%** travaillent en région wallonne et seulement **10,0%** en région flamande (Figure 33).

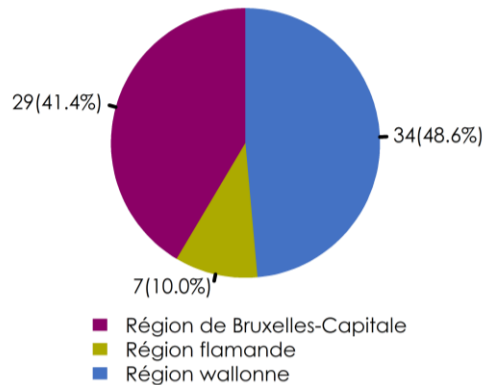


Figure 33. Parmi les anciens Chargés de recherches ayant déclaré travailler en Belgique, réponses à la question « Dans quelle région travaillez-vous ? » (n=70)

Les pays au sein desquels les anciens CR travaillaient au moment de l'enquête sont détaillés à la Table 4.

Pays	Proportion d'anciens Chargés de recherches
Belgique	53,0%
France	17,4%
Royaume-Uni	5,3%
Pays-Bas	4,5%
Allemagne	3,0%
Italie	3,0%
Etats-Unis	3,0%

Table 4. Proportion d'anciens Chargés de recherches en fonction du pays dans lesquels ils travaillaient au moment de l'enquête (n=132), pour les 7 pays les plus fréquents

Parmi les répondants travaillant à l'étranger et étant de nationalité étrangère, ils sont **55,0%** à travailler dans le pays dans lequel ils ont obtenu leur thèse de doctorat.

La Figure 34 illustre la mobilité géographique des anciens mandataires : du pays dans lequel ils ont obtenu leur diplôme de doctorat vers celui dans lequel ils travaillaient au moment de l'enquête, un an après la fin (effective ou présumée) du mandat de Chargés de recherches.

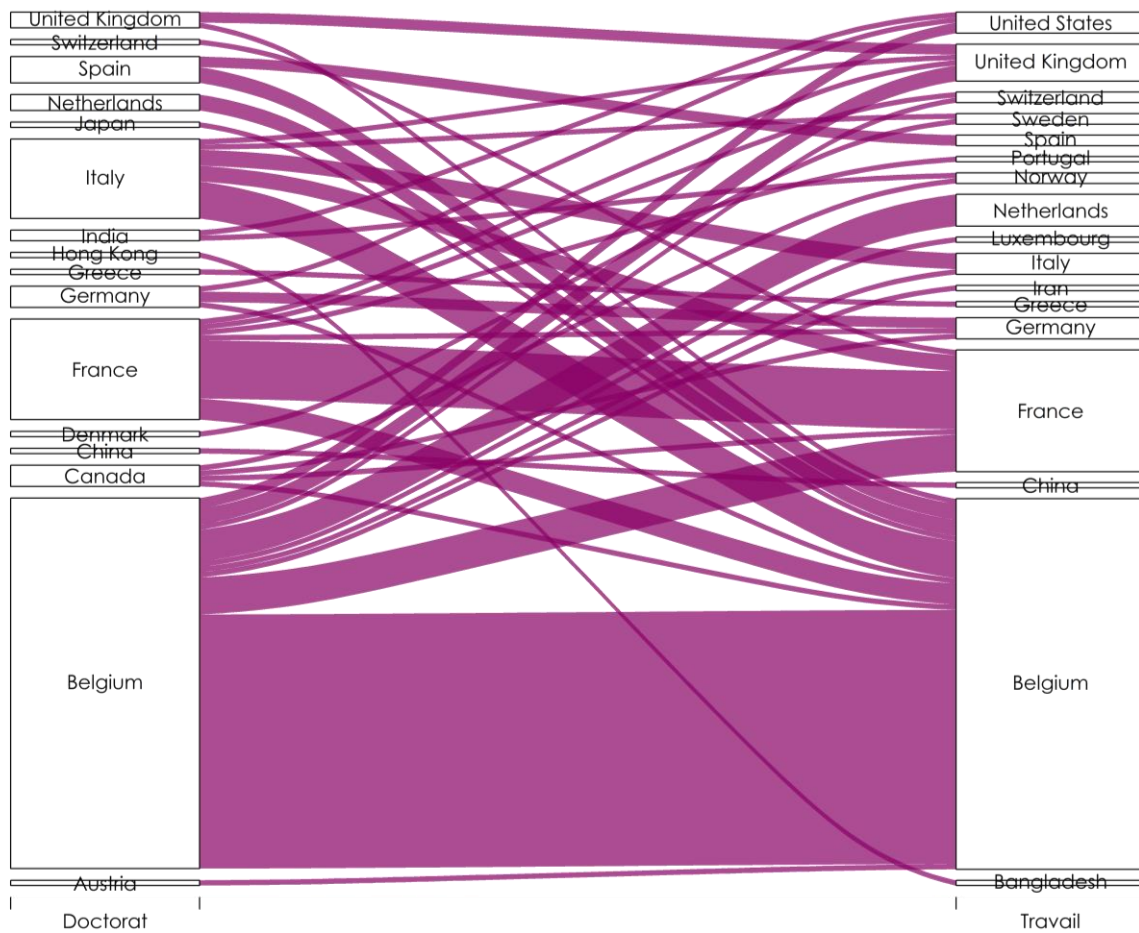


Figure 34. Répartition des anciens mandataires Chargés de recherches (générations 2018 et 2019), en fonction du pays dans lequel ils ont obtenu leur thèse de doctorat et du pays dans lequel ils travaillaient au moment de l'enquête (n=132)

► Satisfaction vis-à-vis du contenu de la fonction et du salaire actuels

87,8% des sondés se sont déclarés plutôt à très satisfaits du contenu de leur fonction actuelle, dont **54,5%** très satisfaits (Figure 35). **5,3%** se sont déclarés plutôt à très insatisfaits.

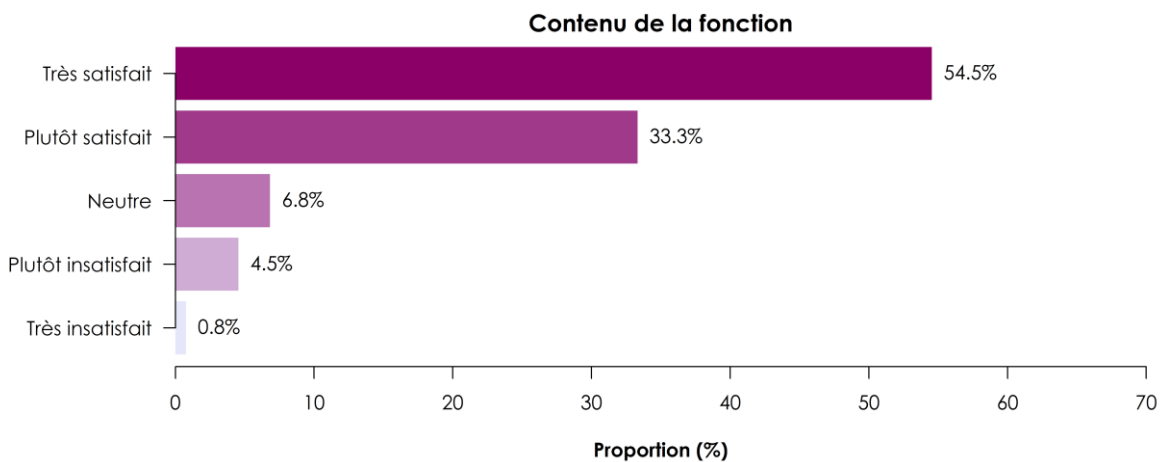


Figure 35. Réponses à la question « Etes-vous satisfait du contenu de la fonction que vous occupez actuellement ? » (n=132)

La proportion de répondants se déclarant satisfaits de leur salaire est plus faible : ils sont **72,0%** à en être plutôt à très satisfaits, dont **30,3%** très satisfaits (Figure 36). **11,4%** sont plutôt à très insatisfaits de leur salaire actuel.

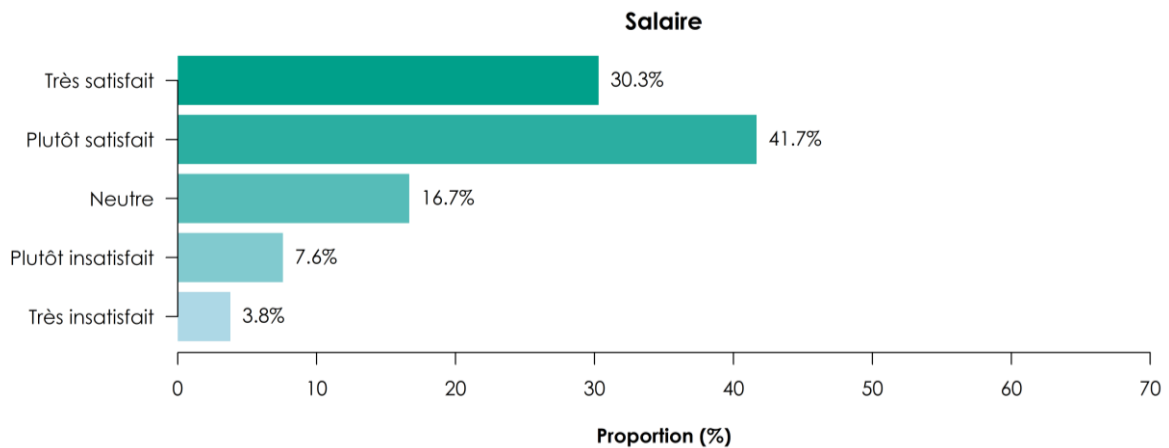


Figure 36. Réponses à la question « Etes-vous satisfait de votre salaire actuel ? » (n=132)

Les anciens CR travaillant dans le secteur des universités sont aussi satisfaits (i.e. plutôt à très satisfaits) du contenu de leur fonction (**88,2%**) que ceux travaillant en dehors du secteur universitaire (**86,4%**) (Figure 37). Cependant, les anciens CR travaillant dans le secteur des universités sont plus satisfaits (i.e. plutôt à très satisfaits) de leur salaire (**74,5%**) que ceux travaillant en dehors du secteur universitaire (**59,1%**).

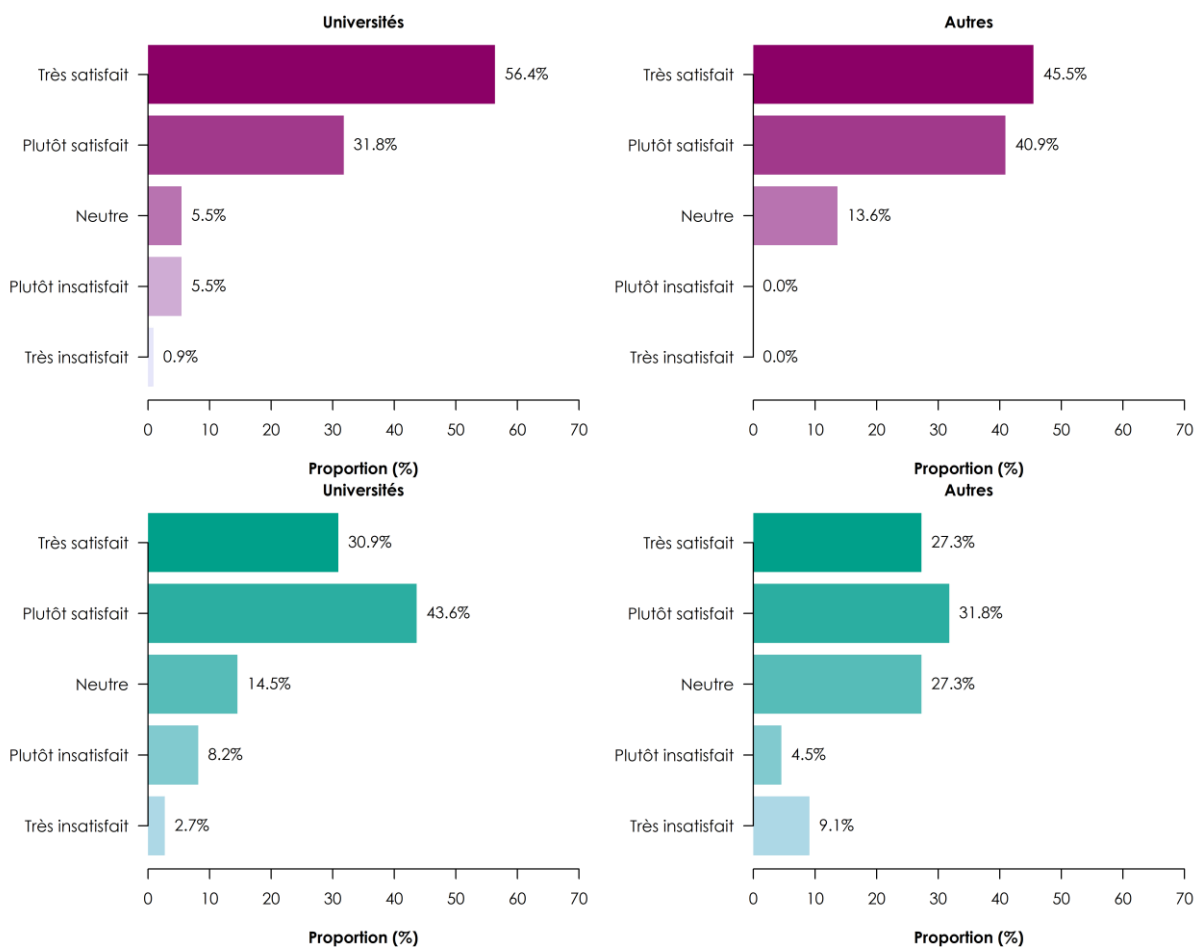


Figure 37. Réponses aux questions « Etes-vous satisfait du contenu de la fonction que vous occupez actuellement ? » (haut) et « Etes-vous satisfait de votre salaire actuel ? » (bas), par secteur du travail actuel (n=132)

Les anciens CR bénéficiant d'un contrat à durée indéterminée sont plus nombreux à avoir déclaré être très satisfaits du contenu de leur fonction que ceux bénéficiant d'un contrat à durée déterminée (Figure 38). La différence est moins marquée au niveau de la satisfaction du salaire.

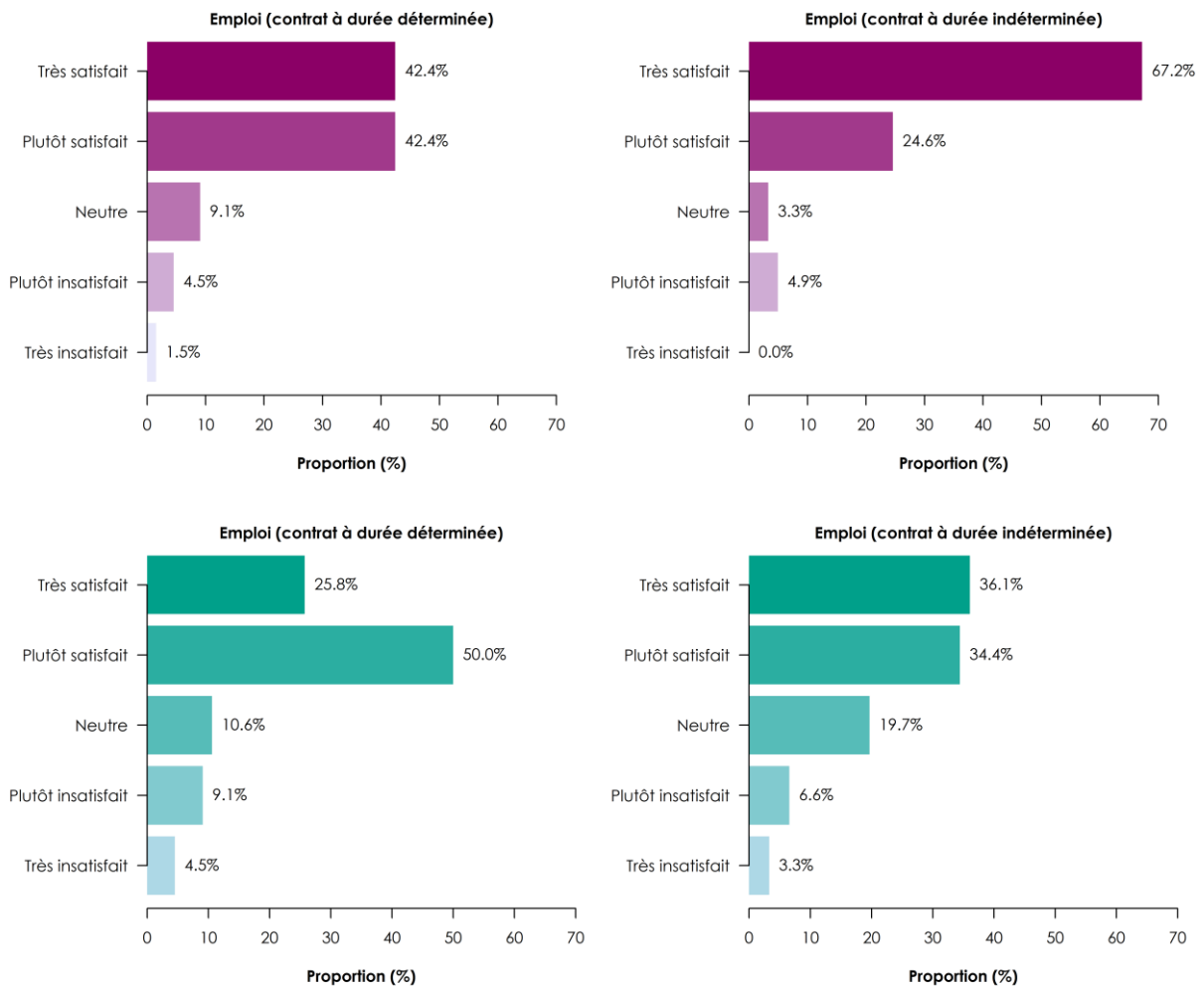


Figure 38. Réponses aux questions « Etes-vous satisfait du contenu de la fonction que vous occupez actuellement ? » (haut) et « Etes-vous satisfait de votre salaire actuel ? » (bas), par type de contrat actuel (n=132)

Encadré #3 : Occupation actuelle des anciens Chargés de recherches

La très large majorité (**83,3%**) des anciens CR ayant une occupation professionnelle au moment de l'enquête travaille toujours dans le secteur des universités un an après la fin (effective ou présumée) du mandat.

Pour les quelques anciens CR ayant quitté le secteur des universités, les raisons principales ayant mené à leur décision d'interrompre leur carrière académique revenant le plus fréquemment sont l'absence de perspectives d'emploi et le fait que les carrières académiques sont trop contraignantes (mobilité, ...). Toutefois, près de la moitié de ceux qui ont quitté le secteur académique continue à avoir une activité de recherche scientifique au sein de leur emploi actuel. De plus, ils sont tout autant à déclarer être satisfaits du contenu de la fonction qu'ils occupent que ceux travaillant dans le secteur universitaire. Ils sont en revanche moins satisfaits de leur salaire.

53,0% des anciens CR travaillaient en Belgique au moment de l'enquête, et les anciens CR ayant obtenu leur diplôme de docteur à thèse à l'étranger sont largement plus nombreux à travailler à l'étranger (**62,5%**) que ceux l'ayant obtenu en Belgique (**30,6%**). Les femmes et les répondants issus des SVS sont également moins nombreux à travailler à l'étranger.

Parmi ceux qui travaillaient à l'étranger et ayant obtenu leur diplôme de docteur à thèse à l'étranger, **55,0%** travaillaient dans le pays dans lequel ils ont obtenu leur thèse de doctorat. Parmi ceux qui travaillaient en Belgique au moment de l'enquête, la majorité a obtenu sa thèse de doctorat en Belgique, et certains l'ont obtenue en France, en Italie, en Espagne ou aux Pays-Bas.

87,8% des anciens CR se sont déclaré satisfaits du contenu de leur fonction actuelle, et seulement **72,0%** satisfaits de leur salaire.

5. MOBILITÉ INTERNATIONALE

La majorité (**84,7%**) des anciens CR ont indiqué s'être déjà trouvés dans une situation de mobilité internationale (définie comme un séjour de plus de trois mois à l'étranger) au cours de leur carrière scientifique (Figure 39).

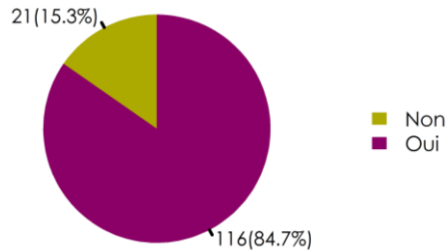


Figure 39. Réponses à la question « Au cours de votre carrière scientifique, vous êtes-vous déjà trouvé en situation de mobilité internationale (séjour de plus de 3 mois à l'étranger) ? » (n=137 ; tous les répondants à l'enquête ont été sollicités pour cette question)

Les anciens CR issus des SHS (**90,6%**) sont légèrement plus nombreux à avoir déclaré s'être déjà trouvé en situation de mobilité internationale au cours de leur carrière que ceux issus des SEN (**81,6%**) et des SVS (**75,0%**) sans que la différence ne soit significative ($\chi^2(2) = 3,8$; $p = 0,15$; Figure 40). Les femmes sont aussi nombreuses (**82,3%**) à avoir déclaré s'être déjà trouvé en situation de mobilité internationale que les hommes (**86,7%** ; $\chi^2(1) = 0,5$; $p = 0,48$).

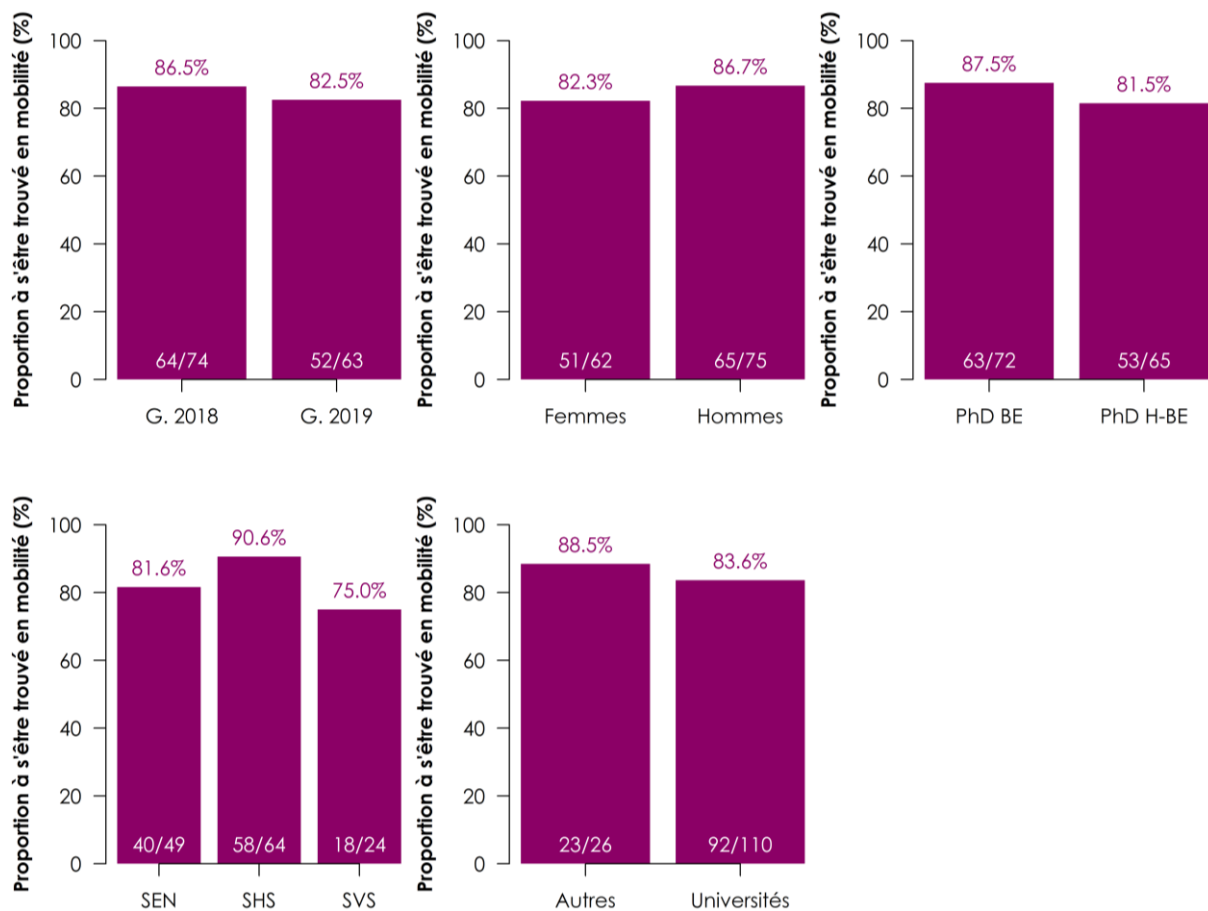


Figure 40. Proportion d'anciens Chargés de recherches ayant répondu à l'enquête déclarant s'être trouvés en situation de mobilité internationale (séjour de plus de 3 mois à l'étranger), par génération (génération 2018 et génération 2019), par genre, par pays d'obtention du diplôme (Belgique vs. étranger), par grand domaine scientifique, et par secteur de l'emploi (Universités vs. Autres) (n=137)

Parmi les 116 répondants à l'enquête s'étant déjà trouvés en situation de mobilité internationale au cours de leur carrière scientifique, la moitié (**50,0%**) est restée plus de 2 ans à l'étranger en situation de mobilité internationale, **24,1%** de 13 à 24 mois, **15,5%** de 7 à 12 mois et **10,3%** moins de 6 mois (Figure 41).

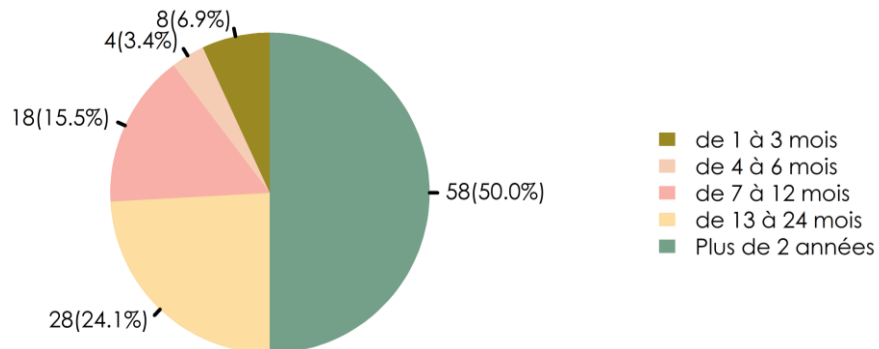


Figure 41. Parmi les anciens Chargés de recherches ayant déclaré s'être trouvés en situation de mobilité internationale (séjour de plus de 3 mois à l'étranger), réponses à la question « Mis bout à bout, combien de temps au total ont duré vos séjours de recherche à l'étranger (hors Belgique) ? » (n=116)

La mobilité s'est déroulée, en tout ou en partie, dans le cadre du mandat de Chargé de recherches pour un peu moins de la moitié des répondants (**45,7%**) (Figure 42). Parmi ceux ayant eu une expérience de mobilité internationale pendant le mandat CR, **54,7%** ont bénéficié des instruments de mobilité du F.R.S.-FNRS.

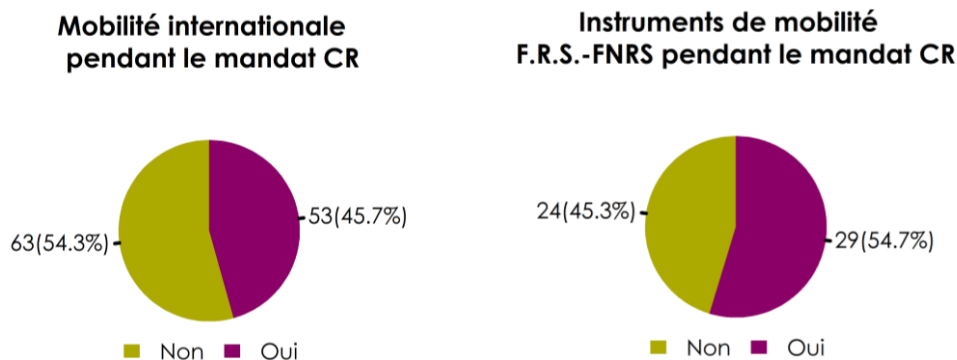


Figure 42. Parmi les anciens Chargés de recherches ayant déclaré s'être trouvés en situation de mobilité internationale (séjour de plus de 3 mois à l'étranger), réponses à la question « Votre mobilité internationale passée s'est-elle déroulée, en tout ou en partie, durant votre mandat de Chargé de recherches ? » (n=116) (gauche), et, parmi ceux ayant répondu oui, réponses à la question « Dans le cadre de votre mandat de Chargé de recherches, avez-vous bénéficié des instruments de mobilité du FNRS ? » (n=53) (droite)

La mobilité passée a été positive pour la quasi-totalité (**91,4%**) des répondants qui en font état, et ce indépendamment du grand domaine scientifique et du genre (Figure 43). Seulement **1,7%** d'entre eux ont déclaré que l'expérience avait été négative (et **2,6%** qu'elle avait été à la fois positive et négative).

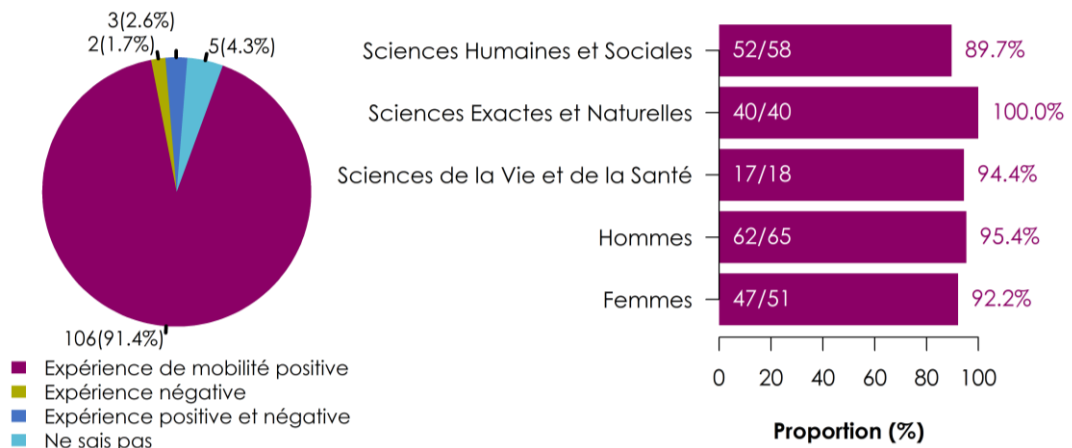


Figure 43. Parmi les anciens Chargés de recherches ayant déclaré s'être trouvés en situation de mobilité internationale (séjour de plus de 3 mois à l'étranger), réponses à la question « Votre mobilité passée a-t-elle été positive pour vous et/ou pour votre carrière ? » (n=116) (gauche) et proportion d'anciens Chargés de recherches ayant déclaré que leur expérience de mobilité passée a été positive, par grand domaine scientifique et par genre (n=116) (droite)

La raison principalement avancée pour justifier le fait que l'expérience est considérée comme positive est l'acquisition de compétences utiles (pour **82,8%** des anciens CR s'étant trouvés en situation de mobilité internationale), le fait qu'une expérience de mobilité était requise pour accéder à leur nouvel emploi (**35,3%**), et une autre raison (**11,2%**), parmi lesquelles on retrouve, entre autres, « un épanouissement personnel riche », le travail du « network », le développement de l'anglais, la « reconnaissance » de l'institution visitée ou encore la découverte d'autres « manières de faire de la recherche » (Figure 44).

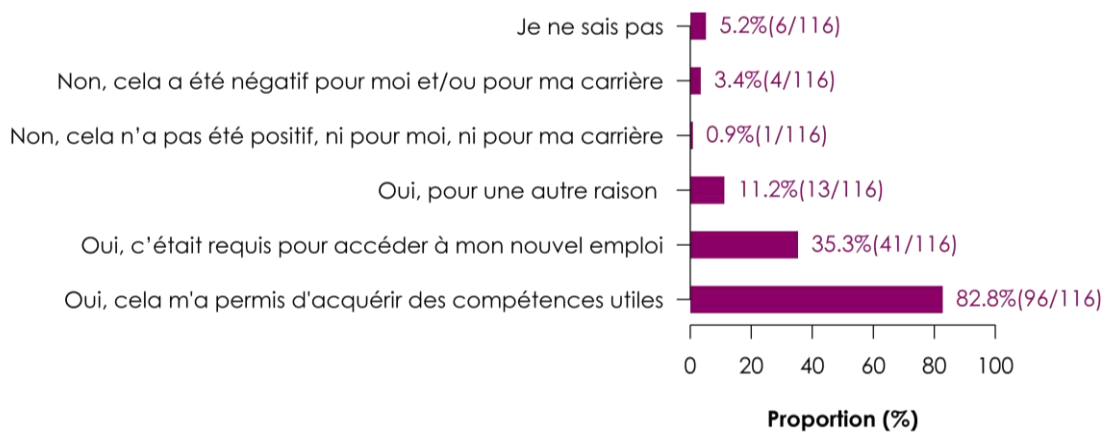


Figure 44. Parmi les anciens Chargés de recherches ayant déclaré s'être trouvés en situation de mobilité internationale (séjour de plus de 3 mois à l'étranger), réponses à la question « Votre mobilité passée a-t-elle été positive pour vous et/ou pour votre carrière ? » (n=116 ; plusieurs réponses possibles)

Encadré #4 : Mobilité internationale des anciens Chargés de recherches

Les répondants à l'enquête ont fait preuve de grande mobilité internationale au cours de leur carrière scientifique : la quasi-totalité (**84,7%**) des anciens CR a indiqué avoir déjà effectué un séjour de plus de trois mois à l'étranger. Pour la moitié d'entre eux (**50,0%**), le temps passé à l'étranger était de plus de 2 ans, et seulement **25,8%** y ont passé moins d'un an. La mobilité s'est déroulée, en tout ou en partie, dans le cadre du mandat de Chargé de recherches pour un peu moins de la moitié des répondants (**45,7%**).

Comme déjà souligné dans l'Encadré #1, les Chargés de recherches profitent largement de leur mandat pour réaliser des séjours en dehors de la Fédération Wallonie-Bruxelles, choix qui s'avère être bénéfique dans la mesure où la quasi-totalité (**91,4%**) des anciens CR s'étant trouvés en situation de mobilité internationale a déclaré que cette expérience a été positive, principalement en raison de l'acquisition de compétences utiles.

Notons que la mobilité internationale n'est pas un critère d'évaluation au sein du F.R.S.-FNRS et qu'en ce sens, il n'est pas exigé de la part du Fonds de présenter une expérience de mobilité internationale au moment de la candidature ni d'en effectuer une au cours du mandat, bien que, concernant les dossiers CQ, « l'existence d'un séjour longue durée à l'étranger constituera un élément particulièrement valorisant du dossier » (voir [Guide du proposant](#)). Afin de permettre aux chercheurs de se déplacer à l'étranger durant leur mandat, le F.R.S.-FNRS propose différents instruments de mobilité qui permettent de bénéficier d'indemnités pour des frais de transport et de séjour. Ces instruments semblent avoir été largement sollicités par les répondants ; parmi ceux qui font état d'une expérience de mobilité internationale pendant leur mandat, **54,7%** ont bénéficié des instruments de mobilité du F.R.S.-FNRS.

Contrairement à ce qui est fréquemment reporté dans la littérature (voir par exemple *Leyman, A. (2009). Home sweet home? International mobility among Flemish doctoral researchers. In A. K.-T. e. al. (Ed.), Higher education, Partnership, Education (pp. 67-74).*), les femmes ont été aussi nombreuses que les hommes à s'être trouvées en situation de mobilité internationale. Notons toutefois que nous ne disposons pas d'informations sur la structure familiale des anciens Chargés de recherches, et que le fait d'avoir ou non des enfants, lorsque combiné avec le genre, impacte significativement et négativement la probabilité de s'être trouvé en situation de mobilité internationale (*Farthouat J., Bebiroglu N., Halloin V., & Beck R. (in preparation). The impact of international mobility on academic careers: Evidence from the Belgian F.R.S.-FNRS*).

6. MENTORAT

Les anciens CR ont également été interrogés au sujet de l'utilité potentielle d'un programme de mentorat. La définition proposée du mentorat était la suivante :

« Le mentorat est une forme d'aide volontaire favorisant le développement et l'apprentissage, basée sur une relation interpersonnelle de soutien et d'échanges dans laquelle une personne d'expérience investit sa sagesse acquise et son expertise, afin de favoriser le développement d'une autre personne qui a des compétences à acquérir et des objectifs professionnels à atteindre. » (Christine Cuerrier, *Le répertoire de base, Les Éditions de la Fondation de l'entrepreneurship, 2003*). Etant entendu que la personne d'expérience en question est différente du promoteur et qu'en général aucun lien hiérarchique n'existe entre les deux personnes.

Les deux tiers (**69,3%**) des anciens CR ont déclaré qu'ils auraient trouvé utile de participer à un tel programme au cours de leur carrière scientifique, **21,2%** n'ont pas émis d'avis, et seulement **9,5%** ont déclaré estimer que ce programme aurait été inutile (Figure 45). Parmi ceux ayant indiqué qu'un programme de mentorat aurait été utile, **42,1%** aurait trouvé utile de participer à un programme de mentorat durant le doctorat et le postdoctorat, **33,7%** durant le doctorat seulement, et **24,2%** durant le postdoctorat uniquement.

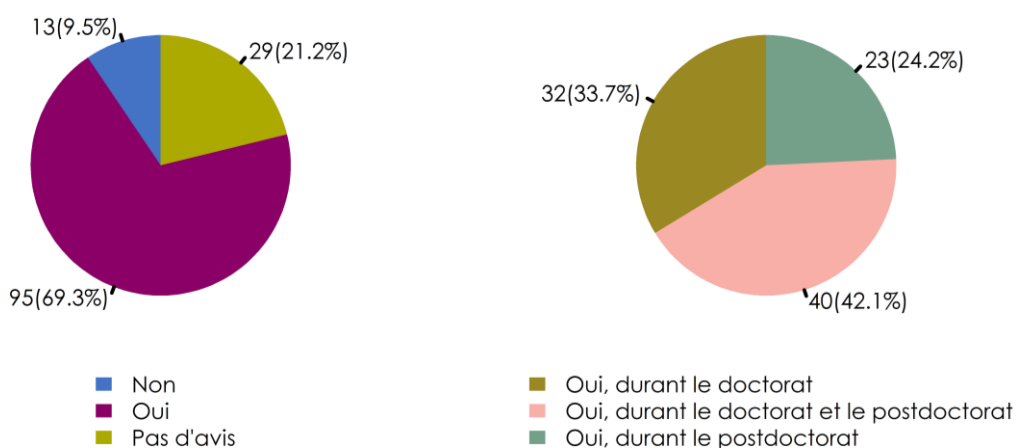


Figure 45. Réponses à la question « Auriez-vous trouvé utile de participer à un programme de mentorat au cours de votre carrière scientifique ? » (n=137) (gauche), et parmi les anciens Chargés de recherches ayant répondu « Oui » (n=95), détail des réponses (droite)

Les femmes sont légèrement plus nombreuses à avoir déclaré qu'elles auraient trouvé utile de participer à un programme de mentorat (**74,2%**) que les hommes (**65,3%**) (différence non significative : $\chi^2(1) = 1,3$; $p = 0,26$) (Figure 46). **75,0%** des anciens CR en SVS, **70,3%** en SHS et **65,3%** en SEN auraient trouvé utile de participer à un programme de mentorat. **68,2%** des anciens CR travaillant dans le secteur des universités et **73,1%** dans un autre secteur auraient trouvé utile de participer à un programme de mentorat.

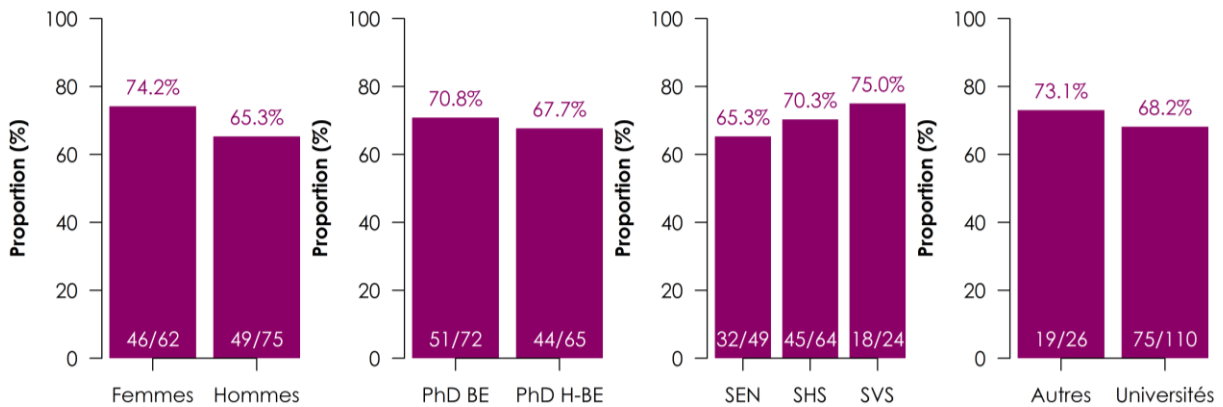


Figure 46. Proportion d'anciens Chargés de recherches ayant répondu à l'enquête déclarant qu'un programme de mentorat leur aurait été utile au cours de leur carrière scientifique, par genre, par pays d'obtention du diplôme (Belgique vs. étranger), par grand domaine scientifique, et par secteur de l'emploi (Universités vs. Autres) (n=137)

Lors de l'enquête pour la génération 2019, une question supplémentaire était posée aux anciens Chargés de recherches concernant la participation à un réseau Alumni F.R.S.-FNRS ou à un programme de mentorat en tant que mentor. La moitié (**54,0%**) des répondants était intéressée de faire partie d'un réseau Alumni et/ou d'être mentor (Figure 47). Plus particulièrement, **46,0%** étaient intéressés de devenir mentor pour un ou plusieurs jeunes chercheurs, et **34,9%** de faire partie d'un réseau Alumni F.R.S.-FNRS. **38,1%** n'avaient pas d'avis pour cette question, et seulement **7,9%** des répondants n'étaient intéressés ni par le fait d'être mentor, ni par un réseau Alumni F.R.S.-FNRS.

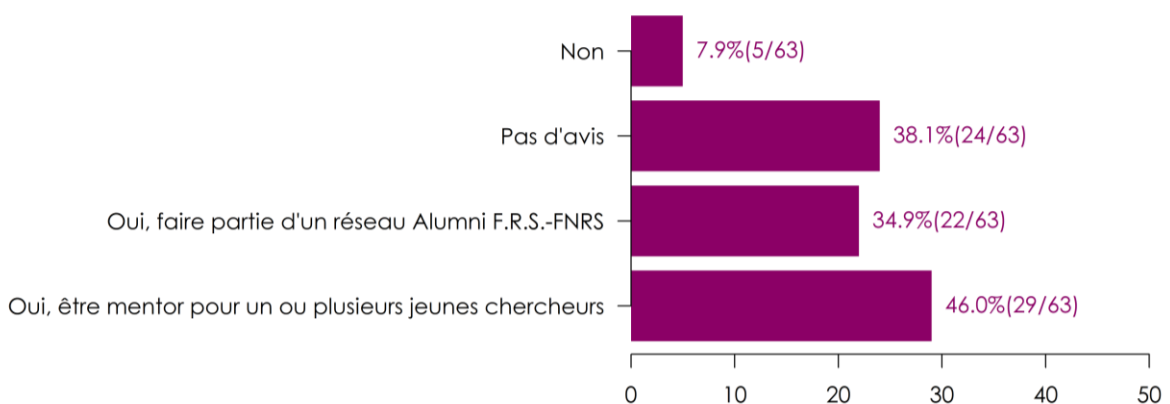


Figure 47. Réponses à la question « Si cela était possible, être vous-même un mentor pour un ou plusieurs jeunes chercheurs ou faire partie d'un réseau Alumni F.R.S.-FNRS vous intéresserait-il ? » (n=63 ; plusieurs réponses possibles ; génération 2019)

Les femmes, les anciens CR ayant obtenu leur diplôme de docteur à thèse en Belgique, ceux issus des SVS et ceux travaillant au moment de l'enquête en dehors du secteur universitaire étaient plus intéressés de faire partie d'un réseau Alumni et/ou d'être mentor (Figure 48).

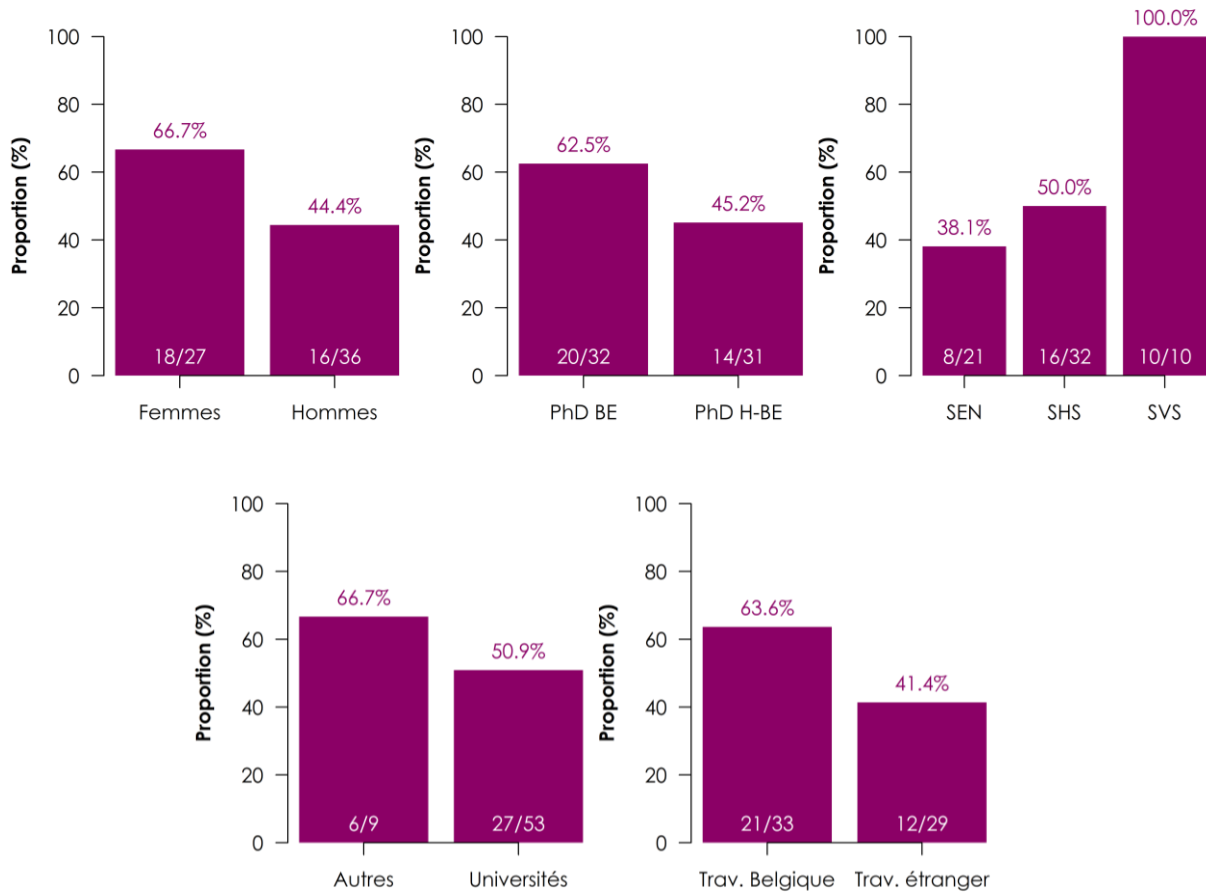


Figure 48. Proportion d'anciens Chargés de recherches ayant répondu à l'enquête déclarant être intéressés de faire partie d'un réseau Alumni et/ou d'être mentor, par genre, par pays d'obtention du diplôme (Belgique vs. étranger), par grand domaine scientifique, par secteur de l'emploi (Universités vs. Autres), et par pays du travail actuel (travaille en Belgique vs. travaille à l'étranger) (n=63 ; génération 2019)

Encadré #5 : Attrait pour le mentorat et un réseau Alumni F.R.S.-FNRS

Plus de deux anciens CR sur trois ont déclaré qu'ils auraient trouvé utile de participer à un programme de mentorat, et pour 42,1% d'entre eux durant le doctorat et le postdoctorat.

Parmi les répondants de la génération 2019, **46,0%** étaient intéressés de devenir mentor pour un ou plusieurs jeunes chercheurs, et **34,9%** de faire partie d'un réseau Alumni F.R.S.-FNRS. Les femmes, les anciens CR ayant obtenu leur diplôme de docteur à thèse en Belgique, ceux issus des SVS et ceux travaillant au moment de l'enquête en dehors du secteur universitaire étaient plus intéressés de faire partie d'un réseau Alumni et/ou d'être mentor. Plus d'un répondant sur trois a déclaré ne pas avoir d'avis, ce qui pourrait éventuellement aboutir à un avis positif dès lors que le projet serait davantage défini. Au total, ceci pourrait constituer, si cela était mis en place, un pool d'anciens mandataires prêts à être actifs dans des programmes de mentorat ou dans un réseau F.R.S.-FNRS Alumni, y compris chez ceux ayant quitté le secteur académique ainsi que ceux travaillant à l'étranger.

La mise en place d'un réseau Alumni ainsi que d'un programme de mentorat sont en effet des points du plan stratégique PHARE 20.25, adopté par le F.R.S.-FNRS. Concernant le réseau Alumni, l'objectif est de créer « une association d'anciens boursiers et mandataires (Alumni) qui aura principalement pour objectifs de créer un sentiment d'appartenance au FNRS, de développer au profit du FNRS un véritable « capital social » et de constituer un réseau actif permettant à ses membres d'entretenir des relations utiles d'aide, de soutien et d'échange (conseil, accompagnement, mentorat, emploi et carrière, opportunités scientifiques...). Le réseau pourra également contribuer à la stratégie de mécénat du FNRS ». Quant au mentorat, le plan PHARE s'oriente principalement vers la mise en place d'un programme dédié aux Chargés de recherches impliquant des partenaires de l'entreprise ou du secteur public. L'objectif visé serait d'offrir aux postdoctorants un accompagnement dans la préparation d'une carrière en dehors du monde académique à la fin de leur mandat, et de favoriser des transferts de connaissances et expertises en dehors du secteur académique. Or, les résultats de nos enquêtes montrent que la quasi-totalité (83,3%) des anciens Chargés de recherche s'oriente vers le secteur universitaire à la fin du mandat. Par ailleurs, ceux poursuivant une carrière académique sont nombreux à être intéressés par un tel programme, qui pourrait également être orienté vers l'accompagnement à une carrière académique. De plus, l'intérêt pour un programme de mentorat se porte autant, voire plus, vers la période doctorale, ce qui questionne l'existence d'un programme de mentorat destiné exclusivement aux Chargés de recherches souhaitant quitter le milieu académique.

7. AUTEURS – CONTACT

Ce rapport a été rédigé par Juliane Farthouat, Laurène Vuillaume et Raphaël Beck, avec l'aide d'Audrey Ségerie et Sarah Itani, F.R.S.-FNRS. La récolte des données a été réalisée par Leslie Kaberenge. La rédaction de ce rapport a été supervisée par Véronique Halloin, Secrétaire Générale du F.R.S.-FNRS.

Le C.A. du FNRS du 21 juin 2022 a pris connaissance de ces analyses.

Données de contact :

Analyse, Évaluation & Prospective
F.R.S.-FNRS
Rue d'Egmont 5, 1000 Bruxelles
evaluation@frs-fnrs.be

Pour citer ce rapport :

Fonds de la Recherche Scientifique-FNRS (2022). *Devenir des anciens Chargés de recherches financés par le F.R.S.-FNRS (générations 2018 et 2019)*.